

Or, en ce temps là, parut un décret de César Auguste pour faire recenser le monde entier... Tous allaient se faire recenser, chacun dans sa propre ville; Joseph aussi monta de sa ville de Nazareth en Galilée à la ville de David qui s'appelle Bethléem en Judée parce qu'il était de la famille et de la descendance de David, pour se faire recenser avec Marie son épouse qui était enceinte. Or, pendant qu'ils étaient là, le jour où elle devait accoucher arriva ; elle accoucha de son fils premier-né, l'emballota et le déposa dans une mangeoire, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans la salle d'hôtes. Il y avait dans le même pays des bergers qui vivaient aux champs et montaient la garde pendant la nuit auprès de leurs troupeaux. Un ange du Seigneur se présenta devant eux, la gloire du Seigneur les enveloppa de lumière et ils furent saisis d'une grande crainte. L'ange leur dit : "Soyez sans crainte, car voici, je viens vous annoncer une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple; il vous est né aujourd'hui dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur; et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmaillotté et couché dans une mangeoire." Tout à coup il y eut avec l'ange l'armée céleste en masse qui chantait les louanges de Dieu et disait : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix pour ses bien-aimés." Or, quand les anges les eurent quittés pour le ciel, les bergers se dirent entre eux : "Allons donc jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître." Ils y allèrent en hâte et trouvèrent Marie, Joseph et le nouveau-né couché dans la mangeoire. (Luc 2 : 1-16, TOB)

Kairos Palestine Appel de Noël 2014



Table des Matières

Salutations au nom du Seigneur Jésus-Christ, Seigneur de la paix	4
Severios Malki Mourad, Archevêque de l'Église syrienne orthodoxe de Jérusalem, de Terre Sainte et de Jordanie	
Introduction	5
de Rifat Odeh Kassis	
Premier dimanche de l'Avent	
Il est venu d'ici..... la paix soit avec lui	9
par le Centre de Défense des Libertés et des Droits Civils	
Paternité	18
par Munther Isaac	
Deuxième dimanche de l'Avent	
Le déplacement par la force du peuple palestinien	21
par BADIL	
Réfugiés à Bethléem - Impact sur les victimes et leurs descendants	27
par Grace Zoughbi	

Troisième dimanche de l'Avent

Les conséquences pour les époux des lois sur le regroupement des familles 31

par la société St. Yves

Regroupement familial – Quelle est la législation? 37

par son Éminence Mgr William Shomali

Quatrième dimanche de l'Avent

2014 – Année des Nations Unies de solidarité avec le peuple palestinien 40

Que demandez-vous à votre propre peuple de faire? Que demandez-vous à vos soeurs et à vos frères du monde entier de faire? Réponse de peuple palestinien

Épilogue

Cinq années de Kairos Palestine Un appel OEcuménique à agir – 50

Kairos : c'est maintenant le moment d'agir

par Nora Carmi

“Christ est né et révélé” “La révélation du Christ est bénie” 56

Archevêque Aris Shirvanyan, chancelier du Patriarcat Arménien de Jérusalem

Salutations au nom du Seigneur Jésus-Christ, Seigneur de la paix

Nous prions le Dieu tout-puissant de répandre ses bénédictions sur sa création et en particulier sur la Terre Sainte où le Seigneur de la paix et de la justice est né, a grandi et habité et où il a finalement donné sa vie pour l'humanité. Ce sont des temps très difficiles que traverse notre région. Nos fidèles vivent dans des conditions difficiles, entourés de murs et de clôtures. Notre Église syrienne orthodoxe est unie dans la prière pour la paix et la tranquillité, pour la justice sociale à l'égard de tout être humain quels que soient sa religion, sa race ou son sexe. Nous espérons que, par la force de la prière, notre Dieu tout puissant va modifier le cours actuel des événements qui font souffrir la région et ses habitants. Nous prions pour que l'amour emplisse les cœurs de toutes les personnes indépendamment de leur religion et de leur citoyenneté afin que chacun puisse vivre avec les autres dans la paix et l'harmonie. Que la grâce, l'amour et la paix de notre Seigneur soit avec vous tous.

Severios Malki Mourad

*Archevêque de l'Église syrienne orthodoxe
de Jérusalem, de Terre Sainte et de Jordanie*



La prière du Seigneur en araméen

Introduction

de Rifat Odeh Kassis

Un autre Noël approche et c'est toujours le règne de l'injustice dans la terre de la paix. Cette fois encore, nous prions pour que l'année qui vient soit différente : que la violence cesse, que l'impunité ait une fin, et que la paix dans la justice commence à triompher.

Le 26 novembre 2013, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 2014 Année de la Solidarité avec le Peuple Palestinien et a demandé au comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien d'organiser des activités sur l'ensemble de l'année en coopération avec les gouvernements, les organisations concernées des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile. Mais, dans la réalité, elle s'est révélée l'une des années les plus sanglantes et les plus douloureuses pour la Palestine. Au moment où j'écris ces mots, le gouvernement d'Israël mène une guerre brutale contre Gaza. Des centaines de civils palestiniens ont été tués, dont des vingtaines d'enfants – le nombre des morts dépasse aujourd'hui 1.400 avec plus de 8.000 blessés. Les destructions sont énormes. Le meurtre d'un enfant, d'un fils, d'une fille, d'une mère ou d'un père ne pourra jamais être indemnisé ou réparé. Ces blessures resteront toujours douloureuses.

Mais dans des temps comme ceux que nous vivons, nous devons aussi nous préoccuper de ce que nous pouvons faire, et pas seulement de ce qui nous est impossible. Pensons aux millions de réfugiés palestiniens dans le monde et aux possibilités que nous avons de les aider, de plaider en leur faveur, et d'exiger leur droit au retour. Pensons aux millions de familles palestiniennes séparées par les confiscations de terres par Israël, les constructions de murs, les limitations de déplacements, les suppressions de droits de résidence et aux moyens de faire campagne pour les réunir à nouveau.

Et pensons, aussi, à tous les Palestiniens emprisonnés par Israël – pour beaucoup des enfants, des femmes et des gens âgés. Beaucoup d’entre eux n’ont jamais été inculpés ni jugés. Beaucoup d’entre eux sont incarcérés depuis des années et des années. Ils ont beaucoup souffert, ainsi que leurs familles.

J’insiste sur la situation critique de ces prisonniers parce que la “Semaine Mondiale pour la Paix en Palestine et en Israël” du Conseil Œcuménique des Églises a choisi 2014 comme année des prisonniers, une année dédiée à la solidarité avec eux. Vraiment, nous pouvons faire beaucoup pour les prisonniers : nous pouvons travailler à réparer les injustices commises à leur égard. Nous pouvons prier pour eux et pour ceux qui leur sont chers, nous pouvons exiger qu’ils soient mieux traités, nous pouvons plaider et intervenir pour leurs droits légaux et pour leur libération.

De nombreux pays dans le monde vont prendre part à cette semaine du 21 au 28 septembre, menant des actions de solidarité avec des prisonniers et leurs familles.

Dans cet appel de Noël, nous choisissons un dimanche de l’Avent pour faire de même : pour faire la lumière sur la situation qu’ils subissent, leur témoigner de la compassion et leur apporter un soutien au nom de la paix dans la justice.

Il faut accorder une attention particulière aux mineurs en détention. Il est intolérable qu’au vingt-et-unième siècle des enfants de 12 ans se fassent arrêter, mettre en détention et juger par des tribunaux militaires. Mais c’est bien ce qui se passe en Israël – une moyenne de deux enfants y sont arrêtés et y subissent des mauvais traitements chaque nuit – et cet état de choses doit changer.

Nous savons qu’il est possible de le changer si nous nous rassemblons contre l’oppression; si nous n’acceptons rien de moins qu’une véritable égalité; si nous sommes unis dans la foi, l’espérance et l’amour. Votre solidarité est essentielle et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous estimons que la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre l'occupation israélienne est l'un des principaux facteurs de solution pacifique de ce conflit. Nous comptons sur vous pour vous engager dans la mise en œuvre œcuménique de cette campagne et dans sa promotion.

Avec cet Appel de Noël, nous vous demandons de changer le cours des événements en vous impliquant dans les actions suivantes :

1. Diffuser et étudier des documents d'information et des réflexions théologiques dans vos Églises chaque dimanche de l'Avent pour informer vos sœurs et vos frères et les sensibiliser à la situation de vos frères palestiniens qui vivent sous occupation israélienne.
2. Communiquer l'appel à des communautés et à des diocèses de votre pays.
3. Adresser des lettres de solidarité et de demande de justice en Palestine/Israël aux ambassades israéliennes de votre pays. Pour plus d'information, consulter HYPERLINK "http://www.allembassies.com/israeli_embassies.htm" www.allembassies.com/israeli_embassies.htm (en anglais)
4. Venez voir. Nous aurons à cœur de vous faire partager la vérité de notre réalité, en vous accueillant comme des pèlerins venant prier, porteurs d'un message de paix, d'amour et de réconciliation. Vous pourrez appréhender les réalités et faire la connaissance des gens de cette terre, Palestiniens comme Israéliens.
5. Informer vos frères palestiniens de la façon dont vous avez répondu à l'Appel de Noël en nous écrivant à l'adresse email suivante : info@kairospalestine.ps

Avec votre aide et votre solidarité, nous pourrons enfin vivre en paix dans la justice : la paix à laquelle tout le monde aspire, la paix qui fut annoncée à Bethléem.

Rifat Odeh Kassis

Kairos Palestine –Un moment de vérité,
Coordinateur général

Kairos Palestine souhaite remercier tous les contributeurs pour leur aide dans la réalisation de cet Appel de Noël, en particulier :

Sa Grâce Severios Malki Mourad, archevêque de l'Église Syrienne Orthodoxe de Jérusalem, de Terre Sainte et de Jordanie; Sa Grâce l'archevêque Aris Shirvanian, chancelier du Patriarcat Arménien de Jérusalem; Son Éminence l'évêque William Shomali; Manar Makhoul, Kulsoom Ijaz, Rasha Bani-Odeh, Grace Zoughbi, Fred Lucas et Munther Isaac.

Veillez noter que la date limite pour le dépôt des textes était juillet 2014. On trouvera des chiffres et des illustrations à jour sur les sites web des organisations participantes.

Premier dimanche de l'Avent

Il est venu d'ici..... la paix soit avec lui
par le Centre de Défense des Libertés et des Droits Civils

Le lieu de naissance de Jésus a donné lieu à des récits. Ceux de la ville cananéenne de Palestine qui s'est opposée aux invasions à travers les âges; une ville qui a combattu les invasions babylonienne, assyrienne, perse, grecque, romaine et byzantine. Ceux de la ville qui a protégé ses sanctuaires et ses saintes églises. Ceux de la Bethléem occupée, la ville tombée entre les mains d'Israël en 1967, perdant d'importantes parties de ses terres au profit de colonies et qui est encore sous occupation 47 ans plus tard.

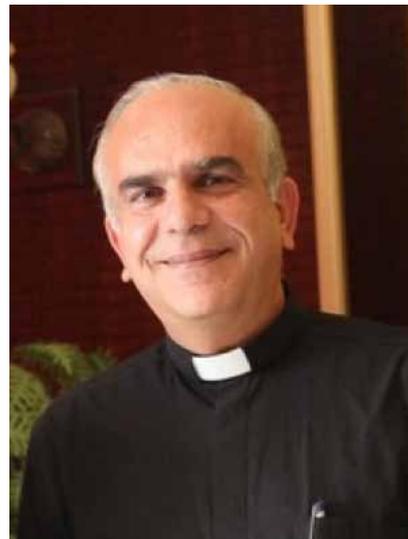
La route de Ramallah à Bethléem n'a pas été longue, parce que nous allions vers une autre souffrance humaine. Nous sommes allés d'abord à l'église de la Nativité pour rencontrer le Père Jamal Khader, supérieur du séminaire du Patriarcat latin de Beit Jala et co-auteur du Document Kairos pour recueillir un point de vue chrétien sur les prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne. Nous l'avons interrogé sur le prisonnier palestinien, l'individu, la famille, l'entourage et le regard religieux sur l'existence israélienne, et voici ce qu'il nous a dit :

“L’occupation israélienne est la principale raison, le principal péché, l’énorme injustice et le plus grand mal. Les expropriations de terres, les démolitions de maisons, les déportations, les retraits de papiers d’identité, les emprisonnements et les martyres sont tous appliqués par l’occupation israélienne. Tous ces effets et toutes ces mesures disparaîtront lorsque prendra fin l’occupation.”

“Pour ce qui est des prisonniers, ce sont eux qui souffrent le plus chez les Palestiniens. Ils ont sacrifié de longues années de leurs vies pour les autres. Jésus, au début de son message, dit : “L’Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu’il m’a conféré l’onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m’a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, (...)” (Luc 4, 18)

C’était le début du message de Jésus dans lequel il mentionnait particulièrement les prisonniers, les captifs et les affligés. Les prisonniers sont un élément de la lutte des Palestiniens, un élément indispensable de notre liberté et de notre indépendance. Nous, en tant que chrétiens, Palestiniens et citoyens, devons soutenir ces prisonniers qui ont payé un prix élevé pour leur combat contre l’occupation.”

Lorsque nous l’avons interrogé sur l’obstacle permanent dans les familles de prisonniers à la joie et au bonheur, surtout au moment des vacances, il nous a dit : “L’aspect humain est très important, j’en ai vraiment fait l’expérience il y a quelques années lorsque mes frères étaient en prison. Les vacances ne sont pas joyeuses dans l’attente interminable et la vie est perturbée en permanence. Les visites que je



Père Jamal Khader – recteur du séminaire du patriarcat latin de Beit Jala

rendais à mes frères en prison étaient toujours un motif de consolation et de bonheur mélangés, mais c'est vraiment déprimant après les visites de ne plus les voir et de ne pas les trouver à la maison.”

“Ils sont nos héros et notre source de fierté, nous les voulons parmi nous, nous les voulons rendus à la liberté, et nous voulons que leur épreuve prenne fin afin qu'ils puissent mener une vie normale comme nous.” Il a ajouté encore : “Nous devons travailler ensemble pour mettre fin à ce plus grand mal, cette occupation et nous libérer de tous ses effets pour éliminer l'occupation elle-même. Nous devons travailler dur pour ramener les prisonniers dans leurs foyers et leurs familles pour qu'ils puissent démarrer une nouvelle vie.”

Les mots du Père Jamal nous ont fait une très forte impression, peut-être parce que la religion est pour nous un soutien au plan émotionnel et parce qu'elle est pour nous un facteur d'équilibre et de calme. Ses messages nous conduisent à croire encore que l'occupation, quelle qu'en soit la durée, prendra fin conformément à toute l'Écriture qui rejette la guerre et l'injustice.

Dans la région montagneuse du centre de la Palestine, entre les hauteurs de Bethléem et le versant est des montagnes de Hébron, se trouve la ville de Taqou. Nous sommes allés là-bas pour rencontrer la famille d'un prisonnier palestinien. Riyadh Dakhlallah est né le 18 juin 1971 et a été arrêté le 7 mai 2002; il a alors été condamné à 11 condamnations à vie. C'est un mari, un père et un prisonnier qui a passé déjà 13 années dans la clinique de la prison de Ramleh en raison de la gravité de son état de santé. Les parents de Riyadh ont le visage las et portent les traces d'une lutte extraordinaire; leurs paroles leur mettent les larmes aux yeux, tandis qu'ils parlent calmement en tentant avec force d'adresser



leurs saluts à l'être condamné au silence dans les prisons de l'occupation israélienne. Ils ont accueilli les membres du Centre comme s'ils avaient rendez-vous avec la liberté, comme si nous comblions les écarts entre les souvenirs. Chacun d'entre eux souffrait de l'absence de Riyad, bien qu'en notre présence ils ne pouvaient pas se permettre de pleurer.

Ces visages sont ceux de la mère et du père de Riyad. Son père s'est mis à parler après s'être assuré que son épouse était près de lui parce qu'elle a une meilleure connaissance que lui des détails: "Comme tous les autres enfants, Riyad aimait la Palestine lorsqu'il était jeune; il voulait la défendre et résister à ses occupants. Il avait environ 17 ans lorsqu'il a été blessé au cours de la première intifada, et a du subir des interventions chirurgicales au niveau du foie, du duodenum et de la vessie après avoir été quarante jours dans le coma à l'hôpital Al-Maquased. Pendant la seconde intifada, en 2000, il a de nouveau été blessé à la poitrine, à la cuisse et au cou. Deux des balles sont restées dans son corps. Il a rejoint les combattants pour la liberté de Bethléem malgré ses blessures et il a été pourchassé pendant deux années, au cours desquelles ses parents ne l'ont vu qu'une seule fois. Le 7 mai 2002, Riyad est venu chez son frère pour prendre un peu de nourriture, mais au moment même où il s'en allait les troupes d'occupation encerclaient déjà la maison familiale et leur tiraient dessus. Dans nos têtes le monde s'est arrêté de tourner, nous retenions nos larmes. Nos cartes de journalistes et d'employés du Centre ne nous ont pas empêchés de pleurer lorsque son père en pleurs nous a dit : "Ils m'ont amené et m'ont dit que Riyad était chez son frère, que c'était un sniper et un tueur, et qu'ils le voulaient mort ou vif. Ils ne voulaient pas faire sauter la maison pendant qu'il était à l'intérieur, ils m'ont donc fait revêtir un gilet pare-balles, et je suis allé trouver Riyad. Il était d'une maigreur extrême et respirait difficilement avec son pacemaker qui lui sortait de la chair. Je lui ai demandé de se rendre, mais il m'a dit : "Mon très cher père, je me bats contre l'occupation et tu veux m'y faire entrer ?" Alors j'ai dit : "Ils veulent nous tuer et raser nos maisons !" Alors Riyad a dit : "C'est comme tu veux père." Ils voulaient l'arrêter nu, mais il s'y est refusé, il a dit au-revoir à son fils, puis ils l'ont enchaîné et arrêté. Il l'ont condamné à onze condamnations à vie".

“On l’avait transféré de la prison de Beersheba à la clinique-prison de Ramleh parce qu’il souffrait continuellement et parce qu’il n’était pas soigné en prison, son pacemaker était détérioré. Il souffrait aussi de maux de tête et de rétention d’eau, s’évanouissait tous les jours et souffrait d’épuisement, d’extrême fatigue.”

La mère de Ryad s’est mise à parler en pleurant, les yeux au sol. “Je suis fière de Ryad, je lui souhaite une libération immédiate, mais Ryad souffre depuis le début de sa vie. Il a subi plusieurs opérations. Nous l’avons envoyé en traitement à Haifa et à Yafa lorsqu’il était enfant, et il a été opéré à cœur ouvert.”

“Je me souviens de Ryad à chaque instant. C’est lui le plus près de mon cœur parmi ses frères. Il a été malade depuis l’âge de six ans. Il a beaucoup souffert de sa maladie. J’ai tellement de chagrin pour lui parce qu’il a éprouvé de grandes souffrances. Il a laissé un vide dans mon cœur.”

“Je suis la femme du prisonnier Ryad Li’mour, nous nous sommes mariés lorsque j’avais quinze ans et nous avons eu notre première fille Aya après deux ans de mariage. Nous menions une vie simple et nous avons eu quatre enfants de plus. Cependant Ryad était sujet à de fréquents évanouissements et lorsque nous l’avons conduit à l’hôpital, nous avons appris que l’une des valvules de son cœur était obturée et que son pacemaker avait provoqué une déchirure dans son corps et était en train de sortir du cœur.”

“Le jour de son arrestation, j’ai eu le pressentiment qu’il était en ville, je sentais que quelque chose n’allait pas, j’étais saisie de peur. Les troupes d’occupation étaient partout. Lorsqu’ils l’ont arrêté, un officier m’a appelée pour lui dire au revoir. J’avais mon bébé sur l’épaule, Ryad le réveilla et me regarda dans les yeux. Comme ils le poussaient dans la jeep de l’armée, j’ai eu l’impression que mon âme quittait mon corps. Mon cher Ryad m’adressa ses derniers mots : “Ne sois pas inquiète, nous sortirons bientôt, Inshallah. Prends soin des petits et sois forte.” Mais avant de partir l’un des soldats

dit : “Ne rêvez même pas de le revoir. Il ne reviendra pas vers vous vivant.”

“Riyad est loin de moi. J’attends depuis treize ans. Je voudrais qu’il soit là pendant les vacances auprès des enfants. Je voudrais qu’il prenne part aux réunions de famille pendant le Ramadan. J’ai rempli les fonctions de mère et de père et j’ai travaillé dur pour élever mes enfants. L’un d’entre eux poursuit des études à l’université, et il y en a un de marié, mais Riyad n’est pas avec moi. Il y a toujours quelque chose qui manque. Mes enfants sont privés de leur père et de son affection. Si Riyad quitte la prison je pense que je vais mourir de bonheur lorsque je le verrai. Chaque fois que je cherche à m’endormir j’étouffe. Treize années ressenties comme si j’étais moi-même en prison.”



14

“Ma vie n’a pas de sens sans lui. Riyad ne vit pas sa vie – et nous ne vivons pas la nôtre non plus. Riyad n’est pas seulement en prison, il est aussi malade. Après ma dernière visite, je me suis effondrée en arrivant à la maison. Riyad avait essayé de me convaincre qu’il était en bonne santé, mais il avait perdu 16 kilos, son pacemaker ne fonctionne plus, il s’évanouit et son corps n’absorbe pas d’eau. Je peux me rendre compte de son état simplement en le regardant dans les yeux. En ce qui concerne ma relation avec sa famille : elle est bonne, mais personne ne peut remplacer Riyad. Pendant l’Aïd la maison ressemble à un orphelinat parce que mes enfants ne sont pas heureux. Ils ont grandi sans voir leur père. Ils ne sentent pas sa présence comme les autres enfants. Il ne dépose pas un baiser sur leur front tous les matins, et ils ne peuvent pas le serrer dans leurs bras.”

Lorsque je lui ai posé des questions sur la clinique de la prison de Ramleh et sur ses visites à Riyad, elle m’a dit : “Nous nous rendons au check-point de Tarqumia à 4 heures du matin. Ils nous fouillent

et lorsqu'ils suspectent une femme ils la font se déshabiller. Nous arrivons à la clinique vers 4 heures de l'après-midi. La salle de visite est pleine à craquer et la clinique est un abattoir, une tombe provisoire. J'ai vu le bras amputé du prisonnier Nahed Al-Aqra et le prisonnier Mo'taz Obeido dans une chaise roulante. Cela ne fait que confirmer qu'il ne s'agit pas d'une clinique. Cela me brise le cœur à chaque fois que je rentre à la maison."

Son message à toute l'humanité, un message de mère et d'épouse : "À chaque époux et chaque épouse du monde, partagez ce que mes enfants et moi ressentons. Si vous quittez vos enfants pour seulement une semaine, votre impatience de les retrouver sera indescriptible. Mes enfants et moi avons du attendre treize ans pour voir son visage. Nous espérons que le monde entier puisse ressentir notre souffrance et la souffrance des prisonniers afin qu'un jour ils aient la possibilité de mener une vie normale avec leurs enfants et leurs épouses. Il n'y a ni bonheur ni vie sans Riyad. Je ne veux pas qu'il soit libéré comme martyr – il est malade. Sauvez-le ! J'espère que Dieu, le Président et le monde entier seront à mes côtés pour penser aux prisonniers malades. Ils devraient être notre priorité."

Les enfants:

Sa fille aînée Aya n'a pas parlé beaucoup. Elle est née le 1er janvier 1993 et avait neuf ans lorsque son père a été arrêté. Elle s'est mariée lorsqu'il était en prison et elle a maintenant deux enfants : "Mon père est prisonnier. J'étais dans la troisième année de mon école lorsqu'ils ont fait sortir tous les élèves parce qu'il y avait des soldats israéliens partout. J'étais tellement surprise. J'aurais voulu le voir et j'ai beaucoup pleuré. J'ai grandi sans lui et je me suis mariée sans lui. J'aurais voulu que ce soit lui qui me prenne par la main pour me conduire à la maison de mon mari, mais je ne l'ai pas vu. Chaque mariée espère que le jour de son mariage sera le jour le plus heureux de sa vie, mais moi, à la différence des autres, j'ai pleuré toute la journée. Je n'étais pas heureuse, mais il était avec moi dans mon esprit et dans mon cœur." Elle a ajouté : "En l'absence de mon père, je ne pouvais même pas me réjouir de la naissance de mes enfants. Chaque Aïd je voudrais qu'il vienne me rendre visite, frapper à ma porte et me serrer dans ses bras."



Montaser Riyad Li'mour



Mohammad Riyad Li'mour



Malak Riyad Li'mour

Montaser : Le fils aîné est né le 27/09/1994. Il avait huit ans lorsque son père a été arrêté. Il a passé le baccalauréat et poursuit actuellement des études à l'Académie Militaire de Jéricho. Il n'a pas revu son père.

Lina: née le 3/08/1996 avait six ans lorsque son père a été arrêté. Elle est actuellement au lycée.

Malak: née le 17/09/1998 avait quatre ans lors que son père a été arrêté. Elle est au lycée.

Mohammed: né le 8/10/2000 avait deux ans lorsque son père a été arrêté. Il est actuellement au collège.

Nous avons arrêté de filmer et d'enregistrer, en gardant espoir. Nous avons fait nos adieux et rejoint les voitures à un endroit d'où un bus devait nous emmener à Ramallah. Nous étions convaincus que dans chaque foyer palestinien il y avait une histoire douloureuse, créée par l'occupation avec son arrogance et sa brutalité, par l'injustice, les déplacements, l'oppression, l'emprisonnement et le martyr.

Mais le propre d'un être humain est de se libérer de sa propre prison. Le propre d'un être humain est de jouir de l'air libre qui donne vie à l'espace. Le propre d'un être humain est d'être le soleil qui fait resplendir l'univers. Le propre d'un être humain c'est d'être un printemps exubérant qui n'exige rien de la terre sur laquelle il se répand. Le propre d'un être humain c'est de partager la vocation de l'humanité parce que la vocation de l'humanité c'est de se sentir partie prenante à cette réalité humaine qui a évolué sur la terre depuis les débuts de l'humanité pour donner, éveiller, créer, explorer et faire de la terre une terre nouvelle.



Le Centre "Hurryyat" de Défense des Libertés et des Droits Civils est une organisation palestinienne non gouvernementale et indépendante qui se consacre à la protection des libertés palestiniennes, des droits civils et politiques. Hurryyat s'emploie à promouvoir le respect du droit dans la société palestinienne, à fournir une assistance juridique, financière et psychologique aux prisonniers détenus dans les prisons israéliennes ainsi qu'à leurs familles. Consulter www.hurryyat.net pour plus d'information (en anglais).

Paternité

par Munther Isaac

Le père est dans la Bible la source de bénédiction et de conseil pour toute la famille. Pour une famille du Proche Orient ancien, il est le chef de la famille, celui qui a la responsabilité de sa nourriture et de sa sécurité. Dans l'Israël biblique, le père avait pour mission d'enseigner aux enfants les commandements de Dieu. Le Livre des Proverbes – en particulier au chapitre 4 – nous donne un aperçu du rôle et du statut du père aux temps bibliques :

Écoutez, fils, la leçon d'un père, appliquez-vous à connaître ce qu'est l'intelligence. Oui, c'est une bonne doctrine que je vous ai transmise, ne répudiez pas mon enseignement. Moi aussi, j'ai été un bon fils pour mon père, et ma mère me chérissait comme un fils unique. Mon père m'enseigna en ces termes : Que ton cœur saisisse mes paroles; garde mes préceptes et tu vivras. Acquiers la sagesse, acquiers l'intelligence. N'oublie pas mes propos et ne t'en détourne pas...

Écoute, mon fils, recueille mes paroles et tes années de vie se multiplieront. Je t'ai dirigé dans la voie de la sagesse, je t'ai fait cheminer dans les sentiers de la droiture. (Proverbes 4 : 1-5, 10-11)

Ces mots, écrits pour une règle de vie familiale, témoignent du respect dont les pères étaient l'objet en ce temps là. L'accent est mis sur la sagesse. La sagesse est l'expérience acquise par le père craignant-Dieu au long des années – et qu'il doit maintenant transmettre à ses enfants. Le père ne transmet pas seulement son "nom" ou son "héritage familial" à ses enfants, mais aussi sa sagesse, son expérience et sa piété.

Nous ne devrions pas être surpris du fait que la Bible présente Dieu comme un Père. Autrement dit, lorsque la Bible pensait à une image pour représenter la façon dont Il s'occupe de nous - elle a choisi celle d'un père envers ses enfants.

Comme un père est tendre pour ses enfants, le Seigneur est tendre pour ceux qui le craignent. (Ps. 103 : 13)

Si les versets précédents des Proverbes présentent le père comme celui qui donne des instructions, qui punit même, ce verset présente le côté aimant et compatissant de la paternité. En un sens, le père terrestre reflète l'image du Père céleste à l'égard de ses enfants, lorsqu'il les nourrit et qu'il les aime. Le père est ainsi pour ses enfants une fenêtre par laquelle ils peuvent voir et éprouver l'amour de Dieu le Père.

Nous pouvons comprendre ainsi qu'une famille dans laquelle le père est absent, quelle qu'en soit la raison, en souffrira beaucoup. D'abord et surtout, il y aura un manque d'autorité, de conseil, d'exemple et de bonheur – et la charge va principalement retomber sur les épaules de la mère. Les enfants ne bénéficieront pas non plus de l'amour de leur père et de sa compassion à leur égard.

Dans la société palestinienne d'aujourd'hui, beaucoup d'enfants sont élevés sans père, parce que le père est emprisonné ou parce qu'il a été tué dans le conflit. L'impact de cette réalité n'est pas mesurable. La nature familiale de la société palestinienne aide à assurer sécurité et soins à ces enfants – selon la recommandation de la Bible de prendre un soin particulier de l'orphelin. Mais même cela ne remplace pas l'absence du père, et rien ne peut en réalité y suppléer. De plus, un enfant qui grandit avec son père en prison – ou pire, tué dans le conflit – a toutes les chances de développer des sentiments de solitude, d'amertume et de haine. Il ou elle risque d'en être marqué à vie.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut nous accrocher fermement à la promesse biblique sur la nature de Dieu et nous efforcer de nous en imprégner :

Père des orphelins et protecteur des veuves, tel est Dieu dans sa sainte demeure.
(Psaume 68 : 6)

Munther Isaac (titulaire d'un doctorat du Centre d'Études pour la Mission d'Oxford) est professeur assistant au Collège Biblique de Bethléem et directeur de l'assemblée Christ au Checkpoint. Il est aussi pasteur de l'Église Évangélique Luthérienne de Jordanie et de Terre Sainte. Sa thèse de doctorat a porté sur la théologie de la Terre Promise.

20

“

Et les prisonniers ? Les milliers de prisonniers qui se morfondent dans les prisons israéliennes font partie de notre réalité. Les Israéliens remuent ciel et terre pour obtenir la libération d'un seul prisonnier, et ces milliers de prisonniers palestiniens, quand retrouveront-ils leur liberté ? ”

Document Kairos Palestine – Un moment de vérité, chapitre 1.1.7

Deuxième dimanche de l'Avent

Le déplacement par la force du peuple palestinien par BADIL

Depuis 1948, Israël a mis en place un régime qui combine occupation, apartheid et colonisation, facteur fondamental de la poursuite de déplacements par la force de la population palestinienne. Des centaines de milliers de Palestiniens ont été déplacés des deux côtés de la Ligne Verte (la Ligne d'Armistice de 1949 entre Israël et les territoires palestiniens occupés) du fait de la politique et des pratiques d'Israël. Le transfert de population par la force est illégal et constitue un crime international depuis l'adoption en 1942 de la Résolution des Alliés sur les crimes de guerre allemands. La qualification la plus vigoureuse et la plus récente de ce crime figure dans le Statut de Rome de la Cour Criminelle Internationale, qui qualifie clairement de crimes de guerre le déplacement par la force de populations et l'implantation de colonies.¹

On trouvera ci-après deux témoignages de réfugiés palestiniens – de la première et de la troisième génération – qui parlent de leurs vies, de leurs rêves et de leurs espoirs. L'un et l'autre vivent dans le camp de réfugiés de Dheisheh. Ce camp est situé dans le gouvernorat de Bethléem, au sud-ouest de la ville de Bethléem en Cisjordanie occupée. C'est l'un des 59 camps de réfugiés palestiniens disséminés en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Il a été créé après l'expulsion de plus de 750.000 Palestiniens déplacés par la force en 1948. Ceux qui se sont réfugiés à Dheisheh

¹ Pour plus d'information on pourra se reporter à (en anglais) Amjad Alqasis and Nidal Alazza, Introduction to Forced Population Transfer: The Case of Palestine (Bethlehem, Palestine: BADIL Resource Center for Residency and Refugee Rights, March 2014). Sur : http://www.badil.org/phocadownload/Badil_docs/publications/wp15-introduction.pdf

viennent de 46 villes et villages dont Jérusalem, Ramle, Asqalan et Hébron. Les 13.017 habitants actuels du camp vivent sur moins d'un kilomètre carré de terre louée par l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies (UNWRA) .²

Rif'a Hammad. Né dans le village de Bayt 'Itab en 1933, vit dans le camp de réfugiés de Dheisheh

“Avant la Naqba, nous menions une vie simple. Nous étions des fermiers et la terre était le centre de nos existences. Nous labourions la terre et y cultivions des pastèques, des melons, des lentilles, du maïs, du blé... Nous avons aussi des poules, des vaches et des chèvres. Toute la famille travaillait la terre. Nous retirions de la terre et de notre bétail tout ce dont nous avons besoin. Ce n'est pas comme aujourd'hui où nous achetons tout dans les commerces. À l'époque nous n'avions pas de commerces et nous n'en avons pas besoin. Nous avons l'habitude de tout faire par nous-mêmes : la traite des vaches, la fabrication des yaourts, et nous cuisions même notre pain dans le Taboun. Nous étions totalement autosuffisants. Une nuit tout a changé.

Des nouvelles nous sont parvenues sur des massacres commis par des miliciens sionistes de la Hagana dans des villages du nord comme Deir Yassin et Al-Qastal. On nous disait qu'ils tuaient et massacraient des Palestiniens dans le nord de notre région et qu'ils se dirigeaient vers le sud. Mon père était très inquiet pour la famille, en particulier pour ses filles. Les gens disaient que les filles étaient agressées et violées par les milices. Alors, lorsque les milices ont atteint Deir Al-Hawa, qui est le village avant Bayt 'Itab, mon père a décidé que nous devions fuir. En une nuit notre village, comme 27 autres villages, fut déserté dans la crainte de massacres et de viols. En une nuit nous avons tout perdu, nous devenions des réfugiés, et le plus triste de tout, c'est que nous devenions des réfugiés dans notre patrie.

² Pour plus d'information, on pourra se reporter au BADIL Resource Center for Palestinian residency and refugee rights, Palestinian Refugees and Internally Displaced Persons Survey of 2010-2012 (Bethlehem, Palestine: BADIL Resource Center for Residency and Refugee Rights 2012). (en anglais)

Nous sommes allés dans différents lieux pour, en fin de compte, nous établir à Jéricho. Aucun d'entre nous ne pouvait penser qu'au bout de 66 ans nous serions encore des réfugiés. Nous pensions que tout redeviendrait comme avant la Naqba. Que cela n'était que provisoire. Au début, je n'ai jamais imaginé que nous ne rentrerions pas chez nous. Nous nous trompions. Les gens disaient : "Encore un mois et nous allons rentrer chez nous" et au bout de ce mois les gens disaient qu'il nous fallait attendre un mois de plus. Cependant, plus le temps passait, plus notre espoir de retour à la vie d'avant diminuait. C'était un conflit intérieur permanent : à un moment vous avez le sentiment et la conviction que ce n'est qu'une question de temps, que nous sommes assurés de retourner dans nos foyers parce que la justice va suivre son cours, mais à d'autres moments vous vous sentez déçus et pessimistes.

Je suis trop vieux, je sais que je n'aurai pas la possibilité de revenir chez moi, mais cette situation ne peut pas durer indéfiniment. Je sais que je vais bientôt mourir, mais l'espoir de retour ne mourra pas avec moi. Je mets mon espoir dans les nouvelles générations. Après 66 ans depuis notre Naqba, nous avons le sentiment que notre foyer nous attend et que nous y retournerons. Si ce n'est moi, mes petits-enfants, Inshallah.

Si je pouvais rentrer, je rentrerais immédiatement. J'abandonnerais tout ce que je possède dans le camp sans me poser de questions. J'accepterais même de vivre sous un arbre, mais au moins ce serait l'arbre de chez moi. Je ne suis pas le seul à nourrir ce sentiment, c'est aussi le fait de tous mes parents et amis, même de ceux qui se sont réfugiés en Jordanie : s'ils avaient la possibilité de revenir, ils reviendraient en courant. Nous accepterions même de vivre avec des Israéliens-Juifs pour autant que nous ayons la possibilité de revenir à nos foyers.

Après 66 ans, le camp représente encore une situation provisoire. C'est l'abri dans lequel nous avons trouvé refuge lorsque nous avons été déplacés. Pourtant je ne le considère pas comme une résidence permanente. C'est provisoire. Nous n'aurons la possibilité de rentrer que lorsque le rapport de force



May Hammash (21ans) et sa grand'mère Rif'a Hammad (78 ans)



les établissements de santé de l'UNWRA, et vos amis sont principalement des réfugiés susceptibles, avec le temps, de devenir des prisonniers et des martyrs.

Pour moi le camp est symbolisé par la tente : le refuge après le nettoyage ethnique que nous avons subi, et en même temps il représente le statut et la situation qui nous est imposée, la trahison des régimes arabes dans la recherche d'une solution, la sauvagerie de l'occupation, le comportement

aura changé. Les sionistes ont entrepris de nous déplacer parce que nous étions une population de simples paysans. Un jour cela va changer. Le camp n'est rien d'autre qu'un rappel de quelque chose de fâcheux qui nous est arrivé. Grâce à Dieu, les nouvelles générations en ont conscience. Nous avons réussi à leur transmettre non seulement les clefs de nos maisons mais surtout l'amour de notre foyer et le sentiment d'y appartenir. J'espère en eux; ils ont encore l'enthousiasme et l'espoir que nous autres avons perdu au fil des années."

May Hammash (21 ans), vit dans le camp de réfugiés de Dheisheh, elle est originaire du village déplacé de Bayt 'Itab :

"En grandissant, la vie quotidienne et les évènements vous rappellent votre situation de réfugiés. Il n'est pas possible d'y échapper : vous vivez dans un camp, vous fréquentez les écoles et

indifférent de nos autorités et l'hypocrisie de la communauté internationale. Mon grand-père décédé, auquel j'étais très attachée, avait l'habitude de nous raconter beaucoup d'histoires sur la vie à Bayt 'Itab. Il nous emmenait au sommet d'une montagne près de Bethléem pour nous indiquer l'horizon en nous disant : "Voyez-vous les maisons là-bas et les chèvres ? Là-bas au loin ? Les voyez-vous ? C'est Bayt 'Itab... Notre village... Votre village."

Je vois ma patrie dans mes grand-parents, parce qu'ils y avaient vécu. La façon dont ma grand-mère voit la patrie ou en parle est différente de celle dont je la vois ou dont j'en parle. La façon dont elle voit les Palestiniens est différente de celle dont je les vois. Elle voit une nation et un peuple palestinien; elle la décrit comme la meilleure des populations, unie et porteuse de valeurs.

Du fait que nos grand-parents rêvent et gardent l'espoir de retourner à leurs villages, moi et ma génération en rêvent aussi et en gardent l'espoir, mais d'une certaine façon cela a changé ou évolué. J'ai bon espoir qu'un jour je serai libre de décider de l'endroit où je veux vivre.



Le Centre Badil de Ressources pour le Droit à la Résidence des Palestiniens et les Droits des Réfugiés est une organisation indépendante à but non-lucratif et à base communautaire pour défendre et promouvoir les droits des réfugiés palestiniens et des personnes qui ont subi un déplacement interne. Nos perspectives d'avenir, nos missions, nos programmes et nos liens se réfèrent à notre identité palestinienne et aux principes du droit international, en particulier le droit international en matière de droits humains. Nous cherchons sur cette base à faire progresser les droits individuels et collectifs des Palestiniens.

Plus d'informations sur www.badil.org (en anglais)

“Les réfugiés font aussi partie de notre réalité. La plupart d’entre eux vivent encore dans des camps dans des situations difficiles. Ils attendent leur droit au retour depuis des générations. Quel sera leur sort ?”

26

Document Kairos Palestine
Un moment de vérité, chapitre 1.1.6



Réfugiés à Bethléem

Impact sur les victimes et leurs descendants

par Grace Zoughbi

*Là-bas, au bord des fleuves de Babylone
nous restions assis tout éplorés en pensant à Sion.
Aux saules du voisinage nous avons pendu nos cithares.*

*Comment chanter un chant au SEIGNEUR en terre étrangère ?
Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite oublie !
Que ma langue colle à mon palais si je ne pense plus à toi,
si je fais passer Jérusalem avant toute autre joie.
(Psaume 137 : 1-2, 4-6)*

Imaginez. Imaginez la qui se tient là – le visage blême, sourire évanoui, le cœur lourd – sa tristesse évidente aux yeux de tous. Elle était loin de chez elle; des kilomètres du lieu de son cœur. Son esprit n'était plus d'humeur à chanter, danser ou voler. Bien que sa harpe fut suspendue aux branches d'un arbre proche, elle ne pouvait pas chanter, ni même fredonner un air. Tout ce qu'elle pouvait faire c'était de rester assise au bord du fleuve de Babylone pour pleurer; ses larmes toutes chaudes allant rejoindre le flot des eaux du fleuve.

Comment peut-on tout perdre si vite ? se demandait-elle. Plus de terre, plus de foyer, plus de Ville Sainte, plus de temple, plus d'identité. Rien n'était pareil à Babylone qu'à Jérusalem. Même bien qu'elle ne fut pas seule – famille, amis, et parenté avaient tous été exilés avec elle – elle était pourtant une étrangère, une réfugiée, une déportée. C'était une réalité à briser le cœur.

Les jours, les mois, les années s'étaient écoulés et les souvenirs de Jérusalem n'avaient jamais quitté ses pensées. Elle attendait et son rêve de retour dans sa patrie grandissait avec chaque jour qui passait. Mais il ne s'est jamais réalisé.

Comme l'exprime si bien le psaume 137, une patrie est quelque chose de profondément enraciné dans le cœur et dans l'esprit, quelque chose d'incrustedé dans notre être. Avec le psalmiste, nous nous demandons "Comment chanter un chant au SEIGNEUR en terre étrangère ? (psaume 137 : 4) Oui, comment le pourrions-nous ? Comment nos cœurs pourraient-ils se réjouir sur une terre sèche et aride ?

Lorsque je marche aujourd'hui dans les rues étroites de Bethléem, je ne puis m'empêcher de voir les camps de réfugiés qui l'entourent. La souffrance et la frustration de se trouver à une demie heure de voiture de son ancienne maison, mais sans l'autorisation d'y retourner, voilà ce que vivent tous les jours les réfugiés basés à Bethléem. Plus de six décennies ont passé et la réalité n'a pas évolué. De tentes en petites maisons qui deviennent surpeuplées, puis vers d'autres petites maisons au fur et à mesure de la croissance de la population, les réfugiés continuent de souffrir dans la petite ville de Bethléem. Même après plusieurs générations, ils aspirent encore à retourner dans leurs villages au-delà de l'horizon. Ils se demandent ce qui leur est arrivé, parce qu'aucun lieu n'est comme un foyer.

En plus des réfugiés de Bethléem et de Cisjordanie, les réfugiés de Gaza, du Liban, de Jordanie et de Syrie rêvent tous de revenir un jour à leur terre "où coulent le lait et le miel." Y reviendront-ils, ou pas ? C'est une question à laquelle personne ne peut répondre, mais pendant qu'ils rêvent, notre prière et notre espérance sont que le Seigneur fasse pour eux de grandes choses. Qu'au milieu de leur détresse ils reçoivent "un diadème et non pas de la cendre, un onguent marquant l'enthousiasme, et non pas le deuil, un costume accordé à la louange et non pas à la langueur." (Esaïe 61 : 3)

Qui a dit que les jours d'amertume, de souffrance, de nostalgie et d'angoisse ne devaient pas avoir de

fin ? Qui a dit que l'on ne pouvait pas espérer un lendemain meilleur ou en rêver ? Qui a dit que les jours de l'exil n'auront pas de fin ? Qui a dit que les victimes et leurs descendants seront toujours des victimes ? Qui a dit que la jeune fille aux rives du fleuve de Babylone pleurera toujours ? Car: "On peut pleurer toute la nuit, mais la joie vient avec le matin." Sinon pour ces réfugiés, alors certainement pour leurs enfants et leurs petits-enfants. À la fin ce furent les enfants et les petits-enfants du psalmiste qui ont pu dire:

"Au retour du SEIGNEUR, avec le retour de Sion, nous avons cru rêver, alors notre bouche était pleine de rires et notre langue criait sa joie. Alors on disait parmi les nations : 'Pour eux le Seigneur a fait grand !' Pour nous le SEIGNEUR a fait grand et nous étions joyeux." (psaume 126 : 1-3)

Le Seigneur a fait de grandes choses, vraiment. Le Seigneur continue à faire de grandes choses au sein de Son peuple ! Nous sommes Son peuple, la prunelle de Ses yeux, Son troupeau. À bien des égards nous sommes tous des réfugiés en quête d'une patrie. Se trouver dispersés et sans foyer est la dernière chose que l'on puisse souhaiter, et pourtant quelque soit l'importance d'une maison et d'un abri matériel, combien il est plus important d'avoir un refuge spirituel ! Les réfugiés de Bethléem ont été déplacés de leurs foyers, et ils ont trouvé un lieu pour les accueillir, mais on se sent obligé de prier pour que tous ces réfugiés trouvent en Dieu leur refuge dans les moments difficiles comme en temps ordinaire. Dieu est le refuge le plus sûr pour tous ses enfants. Nous pouvons dire avec le psalmiste:

Dieu est pour nous un refuge et un fort, un secours toujours offert dans la détresse. Aussi nous ne craignons rien quand la terre bouge, et quand les montagnes basculent au cœur des mers. Leurs eaux grondent en écumant, elles se soulèvent et les montagnes tremblent." (Psaume 46 : 1-3)

Au milieu de tous les aléas de la vie, Dieu Tout-puissant reste notre seul et unique rocher

inébranlable; appuyons-nous sur lui ! Et dans le même temps, souvenons-nous que “Nous aspirons à une patrie meilleure – à une patrie céleste...et qu’Il nous a préparé une ville !” (Hébreux 11:16)

Grace Al-Zoughbi est une chrétienne palestinienne de Bethléem, elle enseigne au collège biblique de Bethléem. Elle est titulaire d’une maîtrise en Théologie de Transformation et prépare actuellement un doctorat de philosophie. Grace a rejoint l’équipe du collège biblique de Bethléem en 2011 et elle dirige actuellement le département d’études bibliques.



Troisième dimanche de l'Avent

Les conséquences pour les époux des lois sur le regroupement des familles par la société St. Yves

La loi de regroupement des familles, dans son application aux Palestiniens vivant à Jérusalem, est terrible comme on peut l'imaginer. Les époux pris dans ce vide juridique et bureaucratique souffrent de ne pouvoir mener une vie de famille, d'un manque de sécurité financière et de bien-être psychologique. L'État d'Israël a décidé de n'accorder son accord au regroupement des familles pour les Jérusalémites qui ont un conjoint de Cisjordanie qu'au cas par cas et rarement. Cela découle du statut attribué à la population de Jérusalem en 1967. Le statut légal attribué à la population de Jérusalem immédiatement après la Guerre des Six Jours de 1967 était un statut de "résident permanent". Ce statut a été créé en étendant le domaine d'application de la "Loi d'entrée en Israël de 1952" qui laisse à la discrétion du Ministre de l'Intérieur israélien l'attribution de divers types de visas à des personnes résidant en Israël sans satisfaire aux exigences de la "Loi juive du retour de 1950" et de la "Loi sur la nationalité de 1952."

La résidence permanente est un statut précaire ; elle ne confère pas la nationalité ni la plénitude des droits civils et politiques. Par exemple, des résidents Jérusalémites palestiniens peuvent participer à des élections municipales mais pas à des élections au plan national. Ils ont droit aux prestations sociales, ils paient tous les impôts, et ils se voient accordés par l'État des documents pour se déplacer, mais le Ministère de l'Intérieur qui accorde ce statut a aussi le pouvoir de le révoquer dans certaines circonstances. Il est absurde d'attribuer un statut de résident permanent à des Palestiniens Jérusalémites parce qu'ils ne sont pas des immigrants ; en fait ce sont les habitants indigènes du territoire.

En tant que tels, les Palestiniens jérusalémites ont beaucoup de peine à regrouper les membres de leurs familles qui viennent de Cisjordanie, en raison du refus d'Israël de leur accorder tous leurs droits familiaux. La seule voie réelle pour une solution significative dont dispose un époux ou une épouse jérusalémite pour cohabiter avec son conjoint consiste à utiliser les exceptions prévues par la loi de Citoyenneté et d'Entrée en Israël de 2003 selon laquelle un permis temporaire (statut B1) peut être accordé pour un an. Cette loi gèle de façon efficace le processus de regroupement familial en stipulant que le regroupement des familles est interdit à tous les résidents de Cisjordanie (sauf Jérusalem Est) en dehors de trois exceptions.

En premier lieu ceux qui avaient obtenu un statut avant la mise en application de la loi peuvent conserver ce statut dans certaines conditions en prouvant que Jérusalem est leur lieu de vie (celui où ils paient des impôts et élèvent leurs enfants par exemple) et qu'ils ont un casier judiciaire vierge au plan criminel et de la sécurité. Ensuite, de nouveaux candidats peuvent sous certaines conditions faire la demande d'un permis pour que le conjoint non-résident puisse vivre avec le résident s'il remplit les conditions de la première exception ainsi qu'une condition d'âge. Si le permis est pour l'épouse, elle doit avoir 25 ans ou plus et si le permis est pour l'époux, il doit avoir 35 ans ou plus pour demander le regroupement familial.

En troisième lieu, dans certaines circonstances, en cas de situation humanitaire, il est possible de s'adresser au comité humanitaire du Ministère de l'Intérieur. L'expression "exception humanitaire" elle-même est vague, indéfinie, dépourvue de critères et laisse beaucoup d'espace à l'arbitraire. Il y a un manque de transparence, comme sont absentes les statistiques donnant le nombre de cas examinés et indiquant les arguments recevables pour l'acceptation d'une demande, c'est à dire quelles circonstances sont considérées comme "une nécessité humanitaire spéciale."

L'«exception humanitaire» est très difficile à prouver parce qu'Israël ne considère pas les charges financières supportées par les époux du fait de l'impossibilité de se regrouper comme justification de cette exception. D'après plusieurs cas dans lesquels la société Saint-Yves est intervenue, la raison la plus forte qui satisfait aux exigences de l'«exception humanitaire» est la maladie, en particulier la maladie d'enfants du foyer. Cependant il y a de nombreux dossiers en souffrance concernant des cas d'époux ou d'enfants malades, pour lesquels la société Saint-Yves n'a pas obtenu de réponse. Quelquefois, même en fournissant des documents médicaux attestant que la vie de la personne est en danger, cela peut prendre une année avant d'obtenir une réponse.

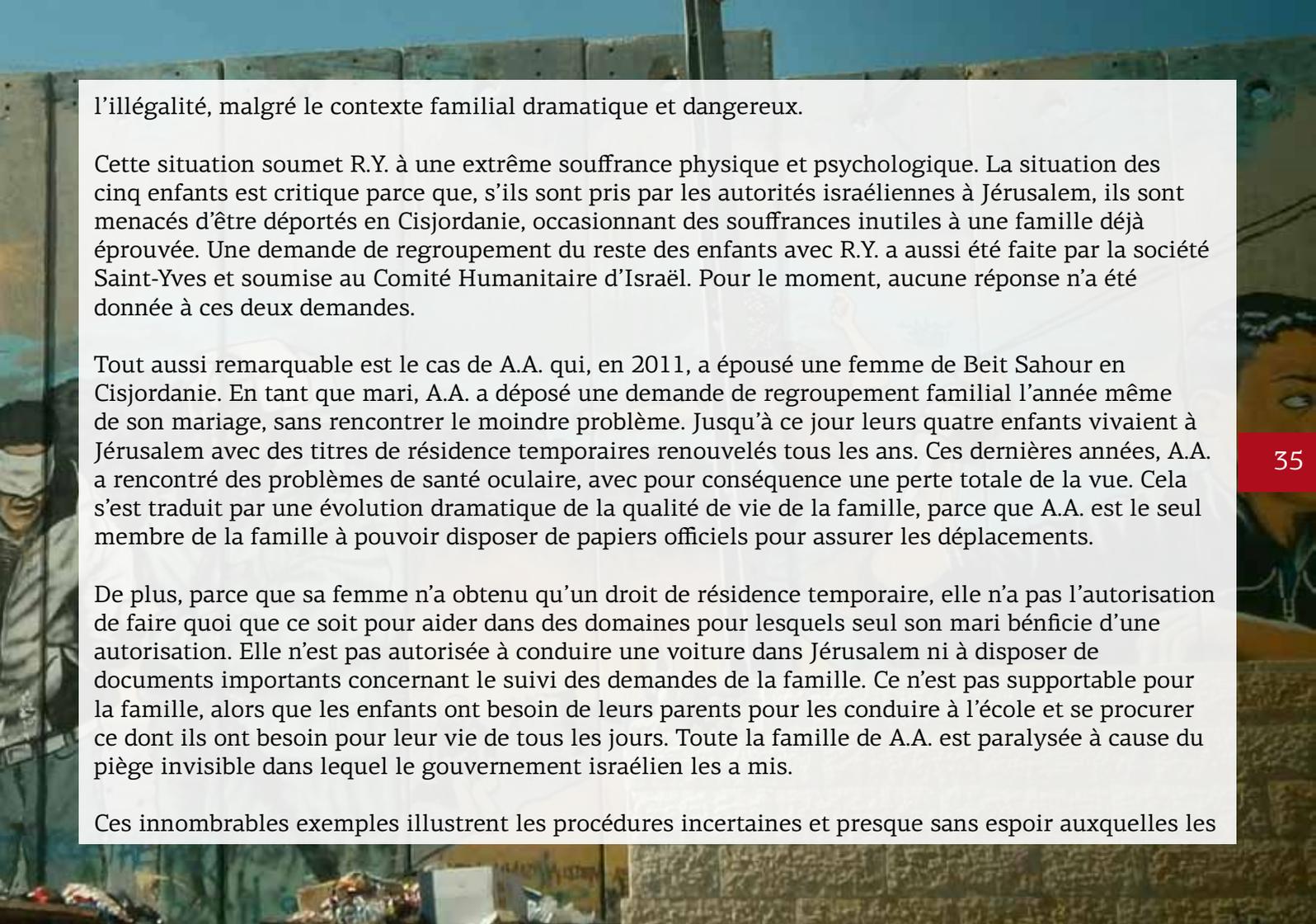
Même lorsque l'exception est reconnue, il faut demander son renouvellement tous les ans, et apporter la preuve que la nécessité humanitaire est toujours présente. Cela signifie que les époux doivent présenter des documents médicaux récents à chaque fois qu'ils veulent faire renouveler leur permis de séjour à Jérusalem. Il n'y a pas de règlement rigoureux officiel mais il faut convaincre le Comité Humanitaire que la situation est toujours essentiellement la même. Il s'agit de procédures administratives lourdes pour chaque demande. Israël n'accorde pas de papiers d'identité pour les cas d'«exception humanitaire» reconnue. Encore une fois, les Arabes jérusalémites appartiennent à la population autochtone de Jérusalem et il est absurde d'avoir à demander un regroupement familial pour leurs conjoints de Cisjordanie dans de telles conditions où les accords sont donnés au cas par cas et rarement.

Par exemple, F.B., un habitant de Jérusalem, a épousé en 2002 une femme originaire de Gaza mais titulaire de la nationalité jordanienne. En 2002, F.B. a demandé le regroupement familial à Jérusalem, du fait qu'il habite actuellement à Jérusalem tandis que sa femme et leurs cinq enfants vivent en Jordanie chez ses parents. Leur séparation est une charge considérable pour le couple et ses enfants. Du fait que F.B. doit se déplacer sur une grande distance pour passer du temps avec sa famille, le gel du regroupement familial lui pèse lourdement au plan financier comme au plan physique.

De plus, ses enfants sont privés d'une véritable relation avec lui parce qu'ils ont passé leur vie entière loin de leur père. Il est en permanence sous tension parce que le Ministère de l'Intérieur israélien continue à lui faire de nouvelles demandes de documents officiels divers, une procédure dans laquelle il est engagé depuis maintenant 12 ans. La demande de regroupement familial n'a pas été rejetée pour une quelconque raison précise, mais les demandes à répétition de documents officiels par le Ministère de l'Intérieur israélien font que F.B. est empêtré dans un piège bureaucratique. Le processus de demandes de documents officiels empêche réellement beaucoup de Palestiniens d'obtenir satisfaction à leurs demandes de regroupement familial. Le droit d'installer une famille à l'abri de l'instabilité et de la séparation est un droit fondamental pour des êtres humains. Le refus par Israël de satisfaire à sa demande prive F.B., sa femme et ses enfants de ce droit depuis 12 ans.

Un autre exemple : R.Y., une Jérusalémitte, a épousé un habitant de Bethléem en 1982 et a déménagé pour aller vivre avec lui à Bethléem. Sa famille était composée d'elle-même, de son mari, de 4 filles et 2 fils, l'un de ses enfants étant mineur. En 2011, son mari a fait une crise de dépression et s'est suicidé. En 2010, en raison des problèmes psychologiques dont souffrait son mari avant son suicide, R.Y. avait quitté son foyer à Bethléem avec ses enfants pour aller habiter chez ses parents dans la Vieille Ville de Jérusalem.

Sa famille souffrait désormais de vivre une situation stressante avec des enfants dont les papiers d'identité sont palestiniens. Tous les enfants ont atteint leur majorité, 18 ans, sauf le plus jeune fils. En 2013, une demande de regroupement familial a été déposée par la société Saint-Yves pour le plus jeune fils, la demande est toujours en attente, sans aucune réponse à cette date. Il a maintenant 13 ans ; cependant la procédure de regroupement pour un enfant de plus de 14 ans devient plus aléatoire. Les enfants plus âgés qui ont passé l'âge de 18 ans ne peuvent plus obtenir des papiers d'identité israéliens en raison de leur âge, ce qui signifie qu'ils résident avec leur mère à Jérusalem dans



l'illégalité, malgré le contexte familial dramatique et dangereux.

Cette situation soumet R.Y. à une extrême souffrance physique et psychologique. La situation des cinq enfants est critique parce que, s'ils sont pris par les autorités israéliennes à Jérusalem, ils sont menacés d'être déportés en Cisjordanie, occasionnant des souffrances inutiles à une famille déjà éprouvée. Une demande de regroupement du reste des enfants avec R.Y. a aussi été faite par la société Saint-Yves et soumise au Comité Humanitaire d'Israël. Pour le moment, aucune réponse n'a été donnée à ces deux demandes.

Tout aussi remarquable est le cas de A.A. qui, en 2011, a épousé une femme de Beit Sahour en Cisjordanie. En tant que mari, A.A. a déposé une demande de regroupement familial l'année même de son mariage, sans rencontrer le moindre problème. Jusqu'à ce jour leurs quatre enfants vivaient à Jérusalem avec des titres de résidence temporaires renouvelés tous les ans. Ces dernières années, A.A. a rencontré des problèmes de santé oculaire, avec pour conséquence une perte totale de la vue. Cela s'est traduit par une évolution dramatique de la qualité de vie de la famille, parce que A.A. est le seul membre de la famille à pouvoir disposer de papiers officiels pour assurer les déplacements.

De plus, parce que sa femme n'a obtenu qu'un droit de résidence temporaire, elle n'a pas l'autorisation de faire quoi que ce soit pour aider dans des domaines pour lesquels seul son mari bénéficie d'une autorisation. Elle n'est pas autorisée à conduire une voiture dans Jérusalem ni à disposer de documents importants concernant le suivi des demandes de la famille. Ce n'est pas supportable pour la famille, alors que les enfants ont besoin de leurs parents pour les conduire à l'école et se procurer ce dont ils ont besoin pour leur vie de tous les jours. Toute la famille de A.A. est paralysée à cause du piège invisible dans lequel le gouvernement israélien les a mis.

Ces innombrables exemples illustrent les procédures incertaines et presque sans espoir auxquelles les

Palestiniens de Jérusalem doivent se plier. La conséquence est un poids considérable psychologique, économique et physique sur les membres de la famille. Quand on compare cela à la “Loi du Retour de 1950” permettant à toute personne d’origine juive de venir établir sa résidence en Israël à proprement parler ou à Jérusalem, la disparité ne se justifie pas. Il est bien connu que la politique d’Israël vise à assurer une démographie juive majoritaire en Israël et à Jérusalem. La loi de 2003 sur la citoyenneté et l’entrée en Israël a bloqué efficacement le processus de regroupement familial parce qu’elle a développé un sentiment d’inquiétude dans l’esprit des demandeurs. Chaque année, la famille doit se demander si elle répond encore aux exigences du Ministère de l’Intérieur ou si les permis obtenus seront renouvelés. Qui plus est, l’“exception humanitaire” sert simplement de voile pour masquer les souffrances de Palestiniens qui ne peuvent se regrouper avec leurs familles et les obstacles qu’ils doivent affronter quotidiennement.

36



La Société St Yves est le Centre Catholique pour les Droits Humains qui travaille dans le cadre du Patriarcat Latin de Jérusalem. Par une assistance juridique et une action de plaidoyer, l’organisation lutte contre les violations de droits humains entraînés par l’occupation. Les principaux champs d’action sont les questions liées aux droits de résidence à Jérusalem pour les Palestiniens, les affaires de droit de propriété à Jérusalem et en Cisjordanie, comme aux affaires de liberté de déplacement pour des Palestiniens. Pour plus d’informations, consulter www.styves.org (en anglais)

“La réalité, c’est la séparation entre les membres d’une même famille, qui rend la vie familiale impossible pour des milliers de Palestiniens, lorsque l’un des époux n’est pas porteur d’une carte d’identité israélienne.”

Document Kairos Palestine - Un moment de vérité, Chapitre 1.1.4

Regroupement familial – Quelle est la législation?

par son Éminence Mgr William Shomali

Dans cette réflexion nous mettrons l'accent sur le regroupement époux-épouse, et non sur le regroupement familial.

Les époux peuvent être séparés pour diverses raisons. Par exemple, il y a le cas de séparation due au fait que le mari est obligé de travailler à l'étranger et cela peut se produire dans le cas d'émigration illégale – cas dans lequel le mari abandonne femme et enfants pour un temps, dans l'attente de temps meilleurs qui permettront un regroupement. Par la suite, ou bien le mari reviendra dans son pays ou bien il appellera sa femme à le rejoindre. Cette dernière éventualité est cependant tributaire des lois du pays hôte. Certains pays facilitent l'émigration, sous certaines conditions. D'autres choisissent au contraire d'y mettre des conditions irréalisables, afin de bloquer le flux de nouveaux immigrants et de protéger ainsi leur économie et leur équilibre démographique.

Un autre exemple est celui de quelqu'un qui se marie avec une personne d'une autre nationalité. S'ils veulent vivre sous le même toit, l'un des deux se sent obligé de faire venir l'autre chez lui, selon les règles de son propre pays. Dans la plupart des cas, les pays étrangers, pour faciliter les choses, vont accorder la nationalité à l'autre partenaire, sous certaines conditions.

Les possibilités d'immigration accordées par des pays étrangers se fondent sur le droit naturel des personnes à se marier et à fonder une famille, à donner naissance à des enfants et à les élever. La famille constitue la cellule de base même de chaque société, et la société a le devoir de la protéger et de lui venir en aide. C'est pour cette raison qu'il n'est pas normal que des époux se trouvent séparés, parce qu'une séparation les empêcherait de vivre sous le même toit et priverait les enfants de leur

droit à bénéficier des soins d'une famille normale.

Ce droit naturel, auquel nous en appelons, est inscrit dans la conscience humaine et relève de la loi naturelle. En tant que tel il est mondialement admis au sein des nations, des cultures, des groupes ethniques et des religions – sans aucune exception.

Pour résumer ce droit, les époux ont à la fois le devoir et le droit de vivre ensemble sous le même toit, afin de réaliser les objectifs de leur mariage – comportant l'entraide mutuelle, l'amour conjugal, la mise au monde et l'éducation d'enfants.

Reprenons la question du titre : quelle est la législation qui s'applique au regroupement familial ? La réponse est que les lois politiques, ainsi que les lois naturelles, se rejoignent pour confirmer ce même droit. L'affaire devient encore plus importante lorsque nous reconnaissons que ce droit se réfère à une loi divine.

Lorsque les Pharisiens questionnaient Jésus sur la possibilité du divorce, Il leur a répondu ceci : "N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement les fit mâle et femelle et qu'il a dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux mais une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni !" (Mt 19, 5). Cela veut dire que la réunion de la famille sous le même toit est une loi divine à respecter.

À la lumière de ces principes, comment pouvons-nous évaluer les lois politiques en vigueur dans le monde entier en matière de regroupement des familles ? Ceux qui promulguent des lois injustes concernant la famille et les imposent vont contre non seulement la loi naturelle mais aussi contre la loi divine. Commettant ainsi un crime contre la volonté de Dieu, ils commettent en effet un crime

contre l'humanité.

Il est par conséquent du devoir des organismes législatifs, des organismes des Nations Unies et de l'Église de s'unir pour adresser une parole forte aux gouvernements qui ne respectent pas cette loi. Nous souhaitons que cet appel soit entendu avec d'autres appels semblables pour susciter le remords de ceux qui ne respectent pas le droit de la famille à mener une vie convenable.

Son Excellence William Shomali, évêque titulaire de Lydda, est évêque auxiliaire du Patriarcat latin de Jérusalem et de Palestine. Il est né en 1959 à Beit Sahour, en Palestine. Ordonné prêtre en 1972, il a été nommé et ordonné évêque en 2010 à Bethléem.

Quatrième dimanche de l'Avent

2014 – Année des Nations Unies de solidarité avec le peuple palestinien

40 “(...) Il est temps de changer de conception et de position. Les Palestiniens et les Israéliens peuvent vivre ensemble en paix et dans un amour mutuel si les causes profondes de l’injustice sont supprimées. L’éducation donnée aux gens a été négative dans les années passées. Une nouvelle éducation doit voir le jour : l’amour est possible, la coexistence est possible. L’idée de peur et d’insécurité devrait changer. L’idée de tuer avec une telle facilité des centaines d’hommes, de femmes et d’enfants doit changer. Seigneurs de la guerre, vous vous fourvoyez. Toutes les tueries, toute votre violence, toutes vos armes ne vous apporteront pas la sécurité et ne feront pas disparaître votre peur. Les chemins de paix sont des chemins de paix. Ce sont les seuls à pouvoir conduire à la sécurité et à la paix. Israël et les amis d’Israël doivent comprendre qu’après soixante années de tueries et de violence, le salut et la survivance d’Israël ne seront jamais obtenus par la violence actuelle. Les amis d’Israël doivent aider Israël à comprendre, si leur amour pour Israël est sincère et s’ils se soucient vraiment de l’être humain, qu’il soit israélien ou palestinien, que les choses doivent changer. (...)

Nous appelons tous ceux qui ont le souci de la dignité humaine et de la vie humaine à agir maintenant, sans attendre davantage. Nous appelons la communauté internationale, les gouvernements, les Églises et la société civile à faire pression sur Israël pour qu’il respecte le droit international et qu’il lève le siège de Gaza, pour qu’il mette fin à son occupation militaire des territoires palestiniens conformément aux résolutions de l’ONU. Et à surmonter et faire disparaître tous les obstacles qui ont empêché la paix attendue depuis si longtemps. Il faut de la sagesse et de la compassion, bien plus encore que de souci de justice, aux deux parties de ce conflit - d’autant plus que

l'une est un occupant et l'autre un occupé. Il faut une action et une résolution soutenues pour aboutir à la paix pour tous : pour les Israéliens et les Palestiniens, en sorte que chacun se sente en sécurité et jouisse de la liberté et de droits égaux dans un État démocratique souverain. Plus d'invasions et de massacres à répétition ni de tueries insensées, individuelles ou collectives, comme cela se produit actuellement à Gaza.

Nous appelons les Églises à assumer leurs responsabilités à l'égard de la Terre Sainte, la terre de leurs racines, s'ils s'intéressent vraiment à leurs racines, à la Terre Sainte et à ses habitants. Beaucoup d'Églises semblent indifférentes ou avoir peur d'agir. Il faut que les Églises fassent pression sur Israël et aussi sur leurs gouvernements pour mettre fin à l'impunité d'Israël et lui faire assumer ses responsabilités. Une telle pression diplomatique est nécessaire aujourd'hui plus que jamais. C'est une question de vies à sauver, mais il s'agit aussi de faire rendre des comptes pour des actes criminels. Comme dans des situations internationales semblables, il est maintenant temps de prendre des sanctions économiques et militaires.

Déclaration du 24 juillet 2014 : “Pression diplomatique pour la paix : appel à des sanctions” de Kairos Palestine et de la Coalition Nationale d'Organisations Chrétiennes de Palestine (NCCOP)

“Je demande aussi cette empathie aux gens de mon entourage – Je leur demande de ne pas haïr.”

par Widad Shabani

Que demandez-vous à votre propre peuple de faire ?

I ask from the Palestinian people, that we – Christians and Muslims alike – are all praying for peace
Je demande au peuple palestinien que nous – chrétiens comme musulmans – priions tous pour la paix et la liberté, la paix et la liberté non seulement pour les Palestiniens mais pour tous les peuples. Je suis une mère et comme mère je me sens solidaire de tout être humain qui a perdu un être cher, qu’il appartienne à la communauté juive, chrétienne ou musulmane.

Je demande aussi cette empathie aux gens de mon entourage – je leur demande de ne pas haïr. Nous sommes tous des êtres humains, nous éprouvons les mêmes sentiments et nous souffrons tous de l’occupation israélienne.

42

Que demandez-vous à vos sœurs et à vos frères du monde entier de faire ?

Je demande à mes sœurs et à mes frères du monde entier de compatir, de nous soutenir, de considérer l’être humain en nous tout autant que l’impact de l’occupation israélienne sur notre vie de tous les jours. Je demande à mes sœurs et à mes frères du monde entier de venir visiter la Palestine et les gens de Palestine, de les écouter, d’entendre leurs histoires, de les comprendre. Et je demande à mes sœurs et à mes frères du monde entier de voir l’être humain qui est en nous, un être humain qui souffre.

Widad Shabani, née en 1936 dans la Vieille Ville de Jérusalem, appartient à l’une des trois familles qui habitent encore dans ce que l’on appelle la “Cité de David” à Silwan. Elle est la mère de deux filles et six fils et grand mère de 23 petits-enfants. Elle a perdu l’un de ses fils à l’âge de 16 ans dans les années 80, lorsqu’il a été poignardé par des colons israéliens.

“Souvenez-vous de Bethléem tout au long de l’année, pas seulement au temps de Noël”

par Victor Bartaseh

Que demandez-vous à votre peuple de faire ?

Ceci est un message du cœur, puisé dans ma foi de chrétien palestinien, à mes amis chrétiens de Terre Sainte. Vous êtes les pierres vivantes de la Terre Sainte, des pierres qui marchent et qui parlent. Je vous demande de vous montrer unis en un corps solide afin de survivre aux bouleversements que nous connaissons comme chrétiens d’Orient dans ce contexte politique très critique. Je vous demande de ne pas abandonner votre terre, votre foyer, vos oliviers et vos vergers. Restez résolument dans votre patrie, cette terre a besoin de vous. Vous êtes les citoyens d’origine de cette Terre. Cette Terre est la propriété de vos ancêtres ; vous êtes les jardins resplendissants de cette terre qui va continuer à répandre l’odeur et l’esprit de la paix dans le monde entier.

Que demandez-vous à vos sœurs et à vos frères du monde entier de faire ?

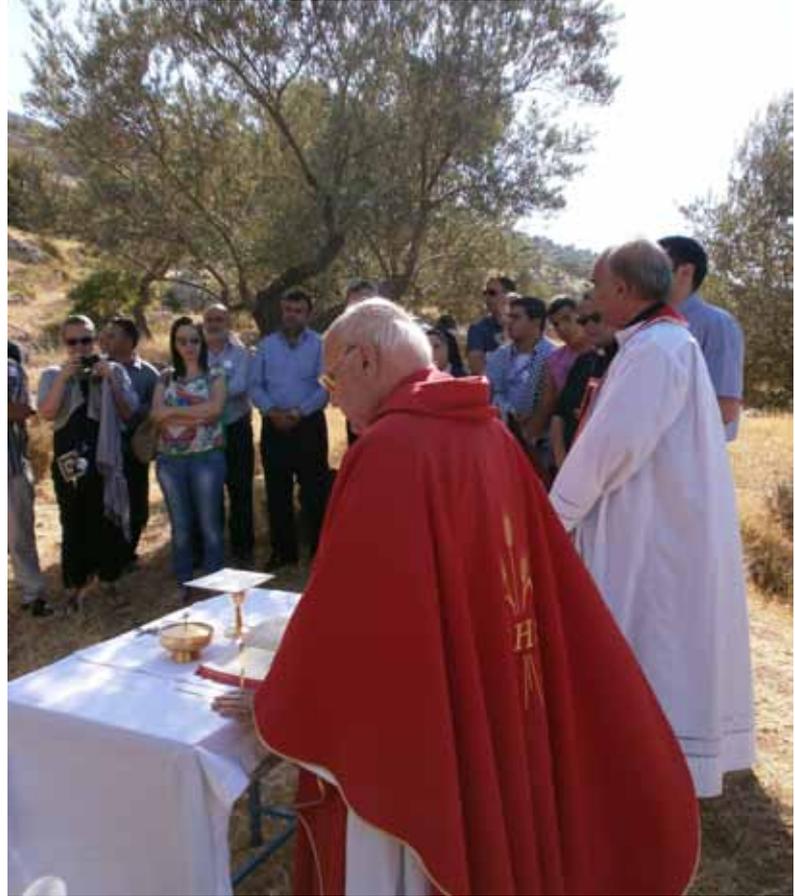
Mon message à nos sœurs et à nos frères du monde entier est : souvenez-vous qu’il y a des Palestiniens chrétiens qui vivent en cette Terre Sainte ; souvenez-vous que Bethléem est le berceau du christianisme et que l’étoile de Bethléem brille sur le monde entier, lui adressant un message d’amour et de paix, bien que cette paix nous fasse défaut, à nous qui vivons derrière des murs de séparation et de haine. Souvenez-vous que nous sommes les gardiens des Lieux Saints. Gardez-en le souvenir tout au long de l’année, pas seulement au moment de Noël.

Nous avons besoin que vous veniez en pèlerinage toute l’année, pour vous tenir à nos côtés, pour nous donner la force et le courage dont nous avons besoin pour rester dans notre Terre et notre foyer, afin que la foi chrétienne et son esprit continuent d’imprégner cette Terre Sainte.

Nous avons besoin que vous souteniez, par vos gouvernements, notre cause juste et conforme au droit

pour mettre fin à cette terrible occupation israélienne de notre patrie. Nous avons besoin que vous fassiez pression sur votre gouvernement afin qu'il fasse à son tour pression sur le gouvernement israélien pour qu'il applique les résolutions de l'ONU sur le conflit israélo-palestinien aussi rapidement que possible, afin que nous puissions avoir la paix ici et dans le monde entier.

Le Dr. Victor Hannah Jubrail Batarseh, né en 1934 à Bethléem, dirige le Centre Médical de Beit Sahour. Il exerce des activités politiques et sociales dans la Communauté de Bethléem et a été maire de Bethléem de 2005 à 2012.



“Si vous pouvez le rêver, vous pouvez le faire”

par Sukaina Khalawi

Que demandez-vous à votre peuple de faire ?

Je sais très bien que le temps où j'écris mon message est très sombre ; nous venons d'assister à un agression cruelle contre le peuple palestinien par les forces d'occupation. Je sais très bien aussi que l'âme de Mohammad Abu Khdair qui a été brûlé vif est là avec nous et ne capitulera jamais. Mais je crois aussi qu'il n'y a pas eu dans l'histoire du monde une lutte pour la liberté plus vraie que la nôtre. Le message que je vous adresse à tous n'est pas de prendre des armes, ou de disposer de tanks. Non, le combat concerne l'amour de nos terres, la foi dans notre cause, le combat concerne l'éducation de nos enfants à la façon d'aimer leur terre et à être un véritable capital pour leur nation. Depuis ici, je demande à tous comme à moi de défendre notre chère Palestine, de protéger nos terres, et de boycotter toute action ou attitude ou produit qui contribue à la poursuite de l'occupation, dans la conviction permanente que demain sera meilleur et que le soleil va bientôt briller.

Que demandez-vous à vos sœurs et à vos frères du monde entier de faire ?

Nous autres Palestiniens aimons notre vie et croyons qu'avec votre solidarité, avec votre soutien, avec votre foi dans la justesse de notre cause et avec votre contribution à la diffusion de nos messages, et avec vos interventions auprès de vos gouvernements pour qu'ils cessent de soutenir l'occupation, notre rêve de liberté va devenir réalité.

Sukaina Khalawi, née à Bethléem en 1982, est titulaire d'un Master en Droits Humains et d'une licence en Sociologie et en Psychologie. Actuellement elle travaille comme responsable de l'attribution des subventions et du programme de développement à la Protection de l'Enfance Internationale (DCI) pour la Palestine, et comme Coordinatrice Régionale pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord du réseau DCI.

“Nous devons surmonter la division juridico-politique imposée par Israël”

par Manar Makhoul

Que demandez-vous à votre peuple de faire?

Les Palestiniens du monde entier ont de plus en plus pris conscience au cours des dix dernières années du fait que nous partageons tous la même situation difficile. Les Palestiniens citoyens d’Israël (les 150.000 Palestiniens qui sont restés après la Nakba de 1948 sont maintenant 1,2 million) ; les Palestiniens habitants de Jérusalem (occupés en 1967, mais ne bénéficiant pas de la citoyenneté israélienne) ; les Palestiniens qui vivent sous occupation militaire en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza ; et les réfugiés palestiniens qui vivent partout dans le monde. On distingue quatre catégories juridiques et elles correspondent à des catégories politiques qui ont évolué au cours des années.

Le “processus de paix” d’Oslo qui a débuté au début des années 90 a figé de telles catégories politiques, excluant les Palestiniens citoyens d’Israël et les réfugiés palestiniens (y compris ceux qui ont été déplacés à l’intérieur d’Israël) du processus politique destiné à déterminer leur sort. De ce fait, la grande majorité des Palestiniens (plus de 7 millions de réfugiés ainsi que 1,2 million de Palestiniens citoyens d’Israël – sur un total de 11 millions dans le monde) est marginalisée et n’a pas voix au chapitre pour ce qui est de son avenir.

La déception croissante causée par le “processus de paix” dont le but n’était pas d’aboutir réellement à la réconciliation entre Palestiniens et Israéliens, a conduit beaucoup de Palestiniens à revoir leurs positions. Ce n’est qu’en comprenant les causes profondes du conflit que l’on peut commencer à y concevoir une solution. Il est essentiel de prendre conscience du fait que la situation critique des Palestiniens n’a pas commencé avec l’occupation de 1967 mais avec la naissance de l’idéologie sioniste, pour combattre la fragmentation géographique, juridique et politique des Palestiniens.

L'identification du sionisme comme l'ennemi des Palestiniens est partout à la base du militantisme palestinien en développement de nos jours, et c'est la clef de toute action future.

Les Palestiniens doivent s'unir politiquement. Il nous faut surmonter la division juridico-politique imposée par Israël. Il est nécessaire de se rassembler sous un seul organisme politique représentant tous les Palestiniens. Cela pourrait signifier la réhabilitation de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), ou la création d'un organisme représentatif entièrement nouveau.

Que demandez-vous à vos sœurs et à vos frères du monde entier de faire ?

La solidarité avec le peuple palestinien est vitale pour notre combat. Il faut que des citoyens fassent pression sur leurs gouvernements, les associations et le secteur privé. Le militantisme de solidarité avec la Palestine doit prendre appui sur une connaissance de l'histoire du conflit et suivre les recommandations de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre Israël, jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international et aux principes universels des droits de l'homme. Il faut poursuivre la campagne BDS jusqu'à ce qu'Israël respecte son obligation de reconnaître le droit inaliénable du peuple palestinien à l'auto-détermination et qu'il satisfasse pleinement aux exigences du droit international en :

1. Mettant fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le mur.
2. Reconnaisant les droits fondamentaux des arabes-palestiniens citoyens d'Israël à une complète égalité.
3. Respectant, protégeant et défendant le droit des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs foyers et propriétés comme le demande la résolution 194 des Nations Unies.

Manar Makhoul est le Directeur de l'Unité de Recherche et de Production du Centre BADIL de Documentation sur les Droits Palestiniens de Résidence et les Droits des Réfugiés. Manar est titulaire d'un doctorat en Études Moyen Orientales de l'Université de Cambridge.

Ensemble dans chaque région nous pouvons l'emporter et survivre!"

par Sana Malash

Que demandez-vous à votre propre peuple de faire ?

Je suis une réfugiée vivant dans un petit camp nommé Aïda, à proximité immédiate du mur de séparation. Il est vraiment difficile de vivre dans un lieu surpeuplé ; les maisons sont si proches les unes des autres. En plus la situation dans le camp n'est pas calme du tout, de temps à autre les soldats israéliens se mettent à lancer plein de bombes lacrymogènes, en sorte que vous ne respirez que du gaz. En tant que femme palestinienne vivant cette horrible situation tous les jours, je demande à mon peuple de venir en aide à ceux qui vivent dans ces lieux agités, en les formant à apporter les premiers secours et en organisant des activités pour les enfants (parce que le camp est leur seul terrain de jeu).

48

Je lui demande aussi d'agir énergiquement pour obtenir la paix. Nous sommes tellement fatigués de cette situation qui nous fait vivre sur les nerfs, il est temps pour nous de nous sentir en sécurité. Nous vivons dans la peur de voir nos enfants avoir de nombreux problèmes sociaux. Pour obtenir la paix, nous devons coopérer pour réaliser des programmes d'aide aux femmes, aux enfants et aussi aux étudiants, parce qu'il n'ont pas de réelles possibilités de travailler dans leurs domaines de compétence. Un autre point important est de garder le contact avec les jeunes ; c'est la meilleure façon de les faire participer à la vie sociale. Ensemble dans chaque région, nous pouvons l'emporter et survivre.

Que demandez-vous à vos frères et sœurs du monde entier de faire ?

La question pourrait se résumer à : "Pourquoi les gens du monde entier attendent-ils que les Palestiniens appellent à l'aide ?" Est-ce simplement une chose normale que de fournir toute forme d'aide et de soutien à votre frère dont les droits sont violés à l'autre bout du monde ? Faut-il en faire la demande pour que l'on défende les droits des populations maltraitées et vulnérables et qu'on leur

vienne en aide ?

Je regrette d'avoir à dire que la plupart des gens dans le monde sont presque aveugles à la vérité que les Palestiniens sont des humains dont les droits sont violés par l'occupation israélienne avec le soutien direct et indirect de l'étranger ! Comme femme palestinienne vivant dans un camp de réfugiés, j'ai subi toutes sortes de tortures, de discriminations et de mauvais traitements de l'occupation israélienne. Tout ce que je veux réellement demander aux gens du monde entier, c'est de prendre conscience de l'impact quelquefois négatif des media ; vous devez vous montrer attentifs à la situation, au contexte palestinien, et les regarder à travers les yeux des citoyens eux-mêmes, pas à travers les media. Quantité de vérités meurent dans les pages et les récits des media. Pourtant, un Palestinien en chair et en os qui a souffert et souffre encore des pratiques cruelles de l'occupation n'hésitera jamais à dire tout ce qu'il a perdu et tout ce qu'il a souffert ! J'ajouterai que si l'aide internationale continue à soutenir Israël, soit par le financement de projets ou par des aides financières, comment la puissante force d'agression d'Israël s'arrêtera-t-elle ? Au contraire, le soutien devrait être orienté vers les Palestiniens qui ont réellement besoin de développer leur communauté et d'obtenir suffisamment d'appuis pour réclamer leurs droits élémentaires.

Je crois que le processus de paix n'est pas une solution. Tant qu'existera un pouvoir nocif qui contrôle et menace les vies d'une population faible et démunie (les Palestiniens en l'occurrence), le processus de paix ne représentera qu'un élément additionnel aux conventions internationales inutiles qui prétendent mettre fin aux malheurs et aux souffrances des défavorisés, mais qui restent à l'état d'encre sur des documents.

C'est pourquoi, je demande instamment d'apporter tout soutien moral et matériel aux Palestiniens, les vraies victimes !

Sana Malash est née en 1987 dans le camp de réfugiés d'Aïda à Bethléem. Elle est titulaire d'une licence en informatique et travaille à l'UNWRA.

Cinq années de Kairos Palestine

Un appel Œcuménique à agir –

Kairos : c'est maintenant le moment d'agir

par Nora Carmi

50

Beaucoup d'entre vous accompagnent Kairos Palestine depuis la publication du document intitulé "Un moment de vérité" à Bethléem il y a cinq ans. Fruit de la collaboration de 15 chrétiens, hommes et femmes, chefs d'Église ou personnalités religieuses ou penseurs, le document était un cri venu de la souffrance palestinienne mais plein de foi, d'espérance et d'amour. N'avons-nous pas là les trois éléments essentiels de notre foi chrétienne ? Aujourd'hui, le document est devenu un programme, une règle de vie adoptée par une bonne partie de la population locale, adoptée par des chefs d'Églises et des personnalités politiques au plan local, comme régional et, oui, en voie de devenir un mouvement mondial pour la justice et le droit. Lors de sa visite du pape François, en mai dernier, le patriarche maronite libanais pour le Moyen Orient, le cardinal Bishara Ra'i, a brandi le document Kairos Palestine à la fin d'une célébration à Beit Sahour en disant : "Voici la feuille de route pour la paix". Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas familiers du mot Kairos, permettez-moi d'abord de définir ce mot. Il fait référence au contexte de temps qualitatif dans lequel se déroulent les événements et les interactions divines. En termes simples, c'est le moment présent, un moment opportun, un moment décisif où, sensibles à la grandeur de la grâce de Dieu, même au sein de la souffrance de la terre

et des gens, nous sommes appelés à répondre, à agir, à nous laisser transformer et à évoluer. Cela s'est produit en Afrique du Sud en 1985 et nous savons que cela va se produire en Palestine/Israël, au Moyen Orient et au-delà. Notre appel est pour nous, Palestiniens, musulmans, chrétiens et juifs, pour les Églises, pour ceux qui élaborent les lois et prennent les décisions, et pour la communauté internationale. Le but ultime de l'Appel Kairos est la justice pour tous. Dans la terre où les prophètes ont parlé de justice au moins 200 fois dans l'Ancien Testament, il y a deux peuples, les Israéliens et les Palestiniens, appartenant à trois religions, le judaïsme, le christianisme et l'islam, qui aspirent à une paix juste – qui se fait attendre depuis longtemps – mais qui ne connaissent pas encore “les choses qui contribuent à la paix”.

Si les souffrances, l'oppression, les déplacements et un véritable apartheid se poursuivent depuis plus de six décennies, c'est à cause de ce qu'affirme clairement le document Kairos:

Des théologies qui justifient les crimes et légitiment l'oppression et l'occupation. Ces théologies sont éloignées des enseignements chrétiens parce que la vraie théologie chrétienne est une théologie d'amour et de solidarité avec l'opprimé. Elle est un appel à la justice et à l'égalité entre tous les peuples. Voilà ma foi chrétienne ancrée en Jésus-Christ. Est-ce aussi la vôtre ?

L'impunité d'Israël, son mépris du droit international et des résolutions internationales, ainsi que l'impuissance des structures juridiques et d'organismes comme les Nations Unies à faire respecter les lois existantes, susceptibles d'obliger l'occupation oppressive à réparer ses torts et de rendre Israël comptable, comme les autres États, de la violation de toutes formes de droits inaliénables.

Une occupation qui appelle à la violence au nom du Dieu Tout-puissant en mettant Dieu au service d'intérêts humains temporaires et en dégradant l'image divine dans les êtres humains, qui vivent en injustice à la fois politique et théologique. Dans le document Kairos, au chapitre 2.5, nous disons : “Nous déclarons également que l'occupation israélienne des Territoires palestiniens est un péché

contre Dieu et contre la personne humaine, car elle prive les Palestiniens des droits humains fondamentaux que Dieu leur a accordés, et défigure l'image de Dieu dans les Israéliens - devenus occupants - comme dans les Palestiniens, soumis à l'occupation. Toute théologie qui prétend justifier l'occupation en se basant sur les Écritures, la foi ou l'histoire est bien loin des enseignements chrétiens, car elle appelle à la violence et à la guerre sainte au nom de Dieu, le soumettant à des intérêts humains du "moment présent" et déformant son image dans les êtres humains qui subissent une injustice politique et théologique."

Alors, comment la foi, l'espérance et l'amour nous aident-ils à réaliser la vision de Kairos ?

La foi:

Nous croyons en un seul Dieu, un Dieu juste et bon. Nous croyons que chaque être humain a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, et que la dignité de chacun découle de la dignité du Tout-puissant. Nous croyons que Jésus-Christ est venu pour accomplir la loi et les prophètes. Toutes les prophéties ont été accomplies en lui et par lui. Nous croyons que la Parole de Dieu est une parole vivante qui jette une lumière particulière sur chaque période de l'histoire. Il n'est pas acceptable de transformer la Parole de Dieu en lettres de pierre, pétrifiées et transmises de génération en génération, qui dénaturent l'amour de Dieu. Nous croyons que notre terre a une mission universelle. La signification des promesses, de la terre et de l'élection du peuple de Dieu inclut toute l'humanité. La promesse de la terre n'a jamais été un programme politique, mais plutôt le prélude à l'accomplissement du salut universel. Notre appartenance à cette terre est un droit naturel. C'est une question de vie et de mort, et nous savons que la parole de Dieu ne peut pas être la source de notre anéantissement.

Voilà notre réponse à des théologies tendancieuses qui donnent une légitimité biblique et théologique à la violation de nos droits. C'est ainsi que les promesses, mal interprétées deviennent une menace pour notre existence, et la "bonne nouvelle" un "présage de mort".

**Le premier défi est posé aux théologiens :
Approfondissez votre réflexion sur la Parole de
Dieu pour corriger vos interprétations, afin que
vous puissiez voir dans la Parole de Dieu une
source de vie pour tous les peuples.**

L'espérance:

Nous devons faire une distinction entre espérance et optimisme, parce qu'en réalité la situation actuelle ne plaide pas en faveur d'une solution rapide. La réponse israélienne ne laisse très clairement aucune place à une perspective positive. Cependant, l'espérance est d'abord et avant tout foi en Dieu. L'espérance signifie aussi l'attente d'un avenir meilleur, mais en même temps de ne pas courir après des illusions. Nous réalisons que la paix n'est pas à portée de la main, mais si nous reconnaissons que nous sommes appelés à être les coopérateurs du Saint Esprit qui habite en nous, nous tirons de cette reconnaissance la force d'être fermes, de persévérer et de travailler à changer la réalité dans laquelle nous nous trouvons. Nous, Églises palestiniennes, avons appris à porter en nous la force de l'amour plutôt que celle de la vengeance, une culture de vie plutôt qu'une culture de mort. C'est une source d'espérance pour nous, pour l'Église et pour le monde. Nous, en Palestine, resterons une Église de témoignage, ferme et active dans la terre de la Résurrection.

Le second défi s'adresse à l'Église : la mission de l'Église est prophétique ; c'est de parler avec courage, honnêteté et amour. Si vous devez prendre parti, que ce soit en faveur de l'opprimé et, en disciples du même Christ, d'être au côté du pécheur pour appeler au repentir, à la vie et à la restauration de la dignité conférée par Dieu et que personne n'a le droit d'enlever.

L'amour:

54

Le commandement d'amour, "Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent", est plus facile à formuler qu'à mettre en pratique. L'amour cherche à corriger le mal et à arrêter l'agression. Nous voyons par conséquent la résistance comme une expression d'amour. L'amour nous invite à résister, et la résistance est un droit et un devoir pour le chrétien, s'il s'agit d'une résistance dont la logique est l'amour. Nous pouvons tous nous engager dans :

La résistance non-violente comme les marches hebdomadaires dans des villages de Cisjordanie contre le mur et les colonies.

La désobéissance civile.

Le désinvestissement et le boycott économique et commercial de tout ce qui est produit par Israël et son occupation illégale. L'objectif de ces campagnes n'est pas de se venger, mais de mettre fin au mal existant, libérant en même temps les auteurs et les victimes de l'injustice. Le but est de libérer les deux peuples de positions extrêmes.

L'appel que vous adresse Kairos:

Voici l'appel que je vous adresse aujourd'hui : Pouvez-vous nous aider à recouvrer notre liberté ? Avez-vous pris conscience du fait que c'est la seule façon d'aider les deux peuples à obtenir la justice, la paix, la sécurité et l'amour ?

Au plan local, Kairos est parti d'un document pour fonder un mouvement qui est la propriété de toutes les organisations d'Église et des groupes appartenant au Rassemblement National des Organisations Chrétiennes de Palestine (NCCOP) où existe une vraie coopération dans la répartition des responsabilités selon les compétences en matière d'aide et de plaidoyer. Nos liens à l'international découlent de notre conviction dans l'influence et la force de l'Église. Nous ne pouvons pas supporter que le lobby juif puisse nous intimider, nous paralyser et nous réduire au silence, condamnant notre conscience à une inaction passive. Le concept Kairos de transformation est bénéfique pour tous comme il l'est pour nous autres Palestiniens. C'est un appel à analyser nos positions, à reconnaître nos injustices et nos échecs, et à nous mobiliser ensemble pour une vraie libération de tous.

Ce message affirme qu'ensemble nous pouvons provoquer un changement positif. Je vous prie, pendant ce temps de l'Avent, de venir physiquement ou en esprit vers ce très petit point du monde et la pauvre mangeoire d'où a été proclamé le message de paix. Après tout ce que la population de ce lieu a subi en 2014, en particulier à Gaza, je prie pour que ce Noël soit un Noël exceptionnel pour vous et ceux qui vous sont chers, et pour "qu'il y ait la paix sur la terre comme au ciel."

Nora Carmi

Coordnatrice du projet Kairos Palestine – Un moment de vérité

“Christ est né et révélé”

“La révélation du Christ est bénie”

C'est la salutation qu'échangent à Noël les membres de la communauté orthodoxe arménienne, les laïcs comme les membres du clergé, proclamant ainsi la bonne nouvelle de la divine naissance de Jésus-Christ et sa révélation au monde entier.

Dieu a pris une forme et un corps humain par la naissance de Son Fils Jésus à Bethléem il y a plus de deux mille ans d'une vierge nommée Marie ; il a alors associé Sa divinité à l'humanité dans une union parfaite. Il s'est incarné pour rétablir l'homme dans l'état de grâce originel qu'il avait perdu par son péché de révolte contre la volonté de Dieu qui lui avait valu d'être condamné à mourir. Dieu avait créé Adam à son image et lui avait insufflé Son Esprit Saint. Mais le diable persuada par l'intermédiaire de sa compagne Ève de manger du fruit de l'arbre de vie. Adam et Ève en mangèrent et commirent ainsi leur péché mortel. Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils Unique de Dieu, est venu en ce monde comme second Adam pour effacer ce péché originel de l'homme déchu et lui redonner la possibilité d'atteindre l'immortalité. Sa miraculeuse naissance divine fut annoncée par la troupe des anges qui chantaient “Gloire à Dieu au plus haut du ciel, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté”. C'est ainsi que son message de paix et d'amour a été annoncé aux hommes pour qu'ils s'aiment les uns les autres et que la paix puisse l'emporter sur la terre, avec pour conséquence la disparition de la haine et des guerres. Jésus-Christ est le Prince de la paix et tous ceux qui croient en Lui doivent aimer la paix et être eux-mêmes des artisans de paix.

Malheureusement, aujourd'hui nous ne connaissons pas la paix dans notre Terre Sainte d'Israël et

de Palestine, ni dans nos pays voisins de Syrie et d'Irak, parce que le diable est à l'œuvre, semant l'hostilité et soulevant les gens les uns contre les autres. Nous n'arrêtons pas de prier pour la paix et la justice, pour l'amour et l'entente dans notre région.

Le temps de Noël est le moment de mettre l'accent sur l'annonce du salut de l'humanité par notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, afin de promouvoir la paix et l'amour. Les Églises chrétiennes du monde entier proclament ce message. Tandis que la majorité des chrétiens célèbrent maintenant la naissance de notre Seigneur le 25 décembre, la date la plus ancienne était le 6 janvier, où l'on célébrait en même temps la naissance et le baptême de notre Seigneur sous le nom d'“Épiphanie” ou de “Théophanie”, expression dont le sens est “révélation de Dieu” et qui associe la naissance et le baptême de notre Seigneur.

Le 25 décembre était la date d'une fête païenne inaugurée en 274 de notre ère comme l'anniversaire du soleil invaincu qui commence au solstice d'hiver à faire les jours s'allonger. L'Église de Rome n'était pas en mesure de le supprimer. En 336, le pape décida de déplacer la célébration de la naissance du Christ du 6 janvier au 25 décembre comme le Soleil de Justice, et de maintenir la célébration de son baptême ainsi que de l'adoration des mages au 6 janvier. Ce changement a été adopté par les différentes Églises au cours des sept siècles suivants, à l'exception de l'Église Arménienne Orthodoxe qui n'avait aucune raison de changer la date initiale. C'est ainsi que les Orthodoxes arméniens continuent de célébrer en même temps le 6 janvier la Nativité et le Baptême de notre Seigneur sous le nom d'Épiphanie.

Cependant, en Terre Sainte, l'Église arménienne célèbre l'Épiphanie le 6 janvier du calendrier julien qui correspond au 19 janvier du calendrier grégorien, l'écart entre les deux calendriers étant de 13 jours

En 1582 le pape Grégoire XIII avait appris que l'année du calendrier julien était plus longue de 11 minutes et 15 secondes que celle calculée alors pour la mesure du temps et des saisons. Il fit ajouter un jour à l'année bissextile et c'est ainsi que dix jours furent enlevés de l'années 1582. Ce nouvelle façon de mesurer le temps a pris le nom de calendrier grégorien.

Si et quand les Églises grecque orthodoxe, copte, syriaque et éthiopienne orthodoxe vont renoncer au calendrier julien pour adopter le calendrier grégorien, elles célébreront Noël le 25 décembre en même temps que les catholiques romains et les protestants de Terre Sainte, et l'Église arménienne orthodoxe célébrera la Nativité et le baptême de Notre Seigneur sous le nom d'Épiphanie le 6 janvier selon le calendrier grégorien.

L'esprit de Noël est le même dans toutes les Églises chrétiennes indépendamment des dates retenues actuellement. Notre Seigneur Jésus-Christ est né comme notre Sauveur et le messager de la paix et de l'amour. Attachons-nous à Lui comme notre Sauveur et Prince de la Paix.



ՊԱՏՐԻԱՐԻԱՐԿԱՏԻ ՆՅՅՈՑ

ARMENIAN PATRIARCHATE

Թվական
Date

*"Christ is born and revealed"
"Blessed is the revelation of Christ"*

This is the greeting at Christmas that the members of the Armenian Orthodox faithful, both clergy and laity, pass to one another proclaiming the good news of Jesus Christ's divine birth and revelation to the whole world.

God assumed human form and body through His Son Jesus' birth in Bethlehem more than two thousand years ago through a virgin called Mary and then he combined His divinity with humanity in a perfect union. He became incarnate to restore man in his original grace that he had lost due to his sin of rebellion against God's will and was sentenced to death. God had created Adam in His own image and breathed in him His Holy Spirit. But the devil lured Adam through his life companion Eve, to eat from the forbidden tree of life. Adam and Eve ate from its fruit and thus committed their deadly sin. Our Lord Jesus Christ, the only-Begotten Son of God, came to this world as second Adam to wipe out this original sin from the fallen man and once again to give him a chance of attaining immortality. His miraculous divine birth was heralded by the host of angels that sang "Glory be to God in the highest, peace on earth and goodwill amongst men." In this way his message of peace and love was given to the humankind so that they would love one another and peace may prevail on earth and consequently hatred and wars disappear. Jesus Christ is the Prince of peace, and all His believers should be peace-lovers and even peace-makers.

Unfortunately nowadays we lack peace in our Holy Land, that is in Israel and Palestine and in our neighboring countries, Syria and Iraq, because evil is at work sowing enmity and pulling up people against people. We constantly pray for peace and justice, for love and understanding in our region.

The Christmas season is a time to emphasize the purpose of inaugurating salvation of men through our Savior and Lord Jesus Christ and pursuing peace and love. The Christian churches throughout the world herald this message. Whereas most Christians celebrate the birth of our Lord on December 25 at present, the most ancient date was January 6 celebrating the birth and baptism of our Lord together under the name of "Epiphany" or "Theophany", meaning of "revelation of God" covering the events of the birth and baptism of our Lord.

December 25 was the date of a pagan festival inaugurated in 274 A. D. as the birthday of the unconquered sun which at the winter solstice begins to show an increase in light. The church of Rome was unable to stamp it out, in 336 A. D. the Pope decided to move Christ's birth from January 6 to December 25 as the Sun of Righteousness and to leave the celebration of his baptism as Epiphany on January 6 along with the adoration of Magi. This change gradually was adopted by different churches over the next several hundred years except in

the Armenian Orthodox Church that had no reason to deviate from the traditional date. So, the Armenian Orthodox still maintains January 6th under the name of Epiphany by celebrating the Nativity and Baptism of our Lord simultaneously.

However, in the Holy Land the Armenian Church observes the Epiphany of January 6 by the Julian Calendar that corresponds to the Gregorian Calendar of January 19, a difference between the calendars being 13 days.

In 1582 A. D. Pope Gregory XIII had learnt that the Julian Calendar had been by eleven minutes and fifteen seconds longer from the actual calculation measuring the time and the seasons. One day was added to the leap year and thus ten days were omitted from 1582. This new measurement of the calendar came to be known as Gregorian Calendar.

If and when the Greek Orthodox, Coptic, Syrian and Ethiopian Orthodox churches give up the Julian Calendar and adopt the Gregorian Calendar they will be celebrating Christmas on December 25 together with the Roman Catholics and the Protestants in the Holy Land, and the Armenian Orthodox Church will observe the Nativity and baptism of our Lord as Epiphany on January 6 by the Gregorian Calendar.

The spirit of Christmas is the same in all the Christian churches regardless of the differences in the currently established dates. Our Lord Jesus Christ was born as our Savior and the messenger of peace and love. Let us adhere to Him as our Savior and Prince of Peace.

23 June, 2014
Jerusalem

Archbishop Aris Shivanian
Archbishop Aris Shivanian
Chancellor of the Armenian Patriarchate of Jerusalem



Kairos Palestine – Un moment de vérité

Bethlehem, Palestine
c/o Dar Annadwa
P.O.Box 162
Tel.: +972 2 277 0047
Fax: +972 2 277 0048
Website:

www.kairospalestine.ps

Facebook:

www.facebook.com/kairospalestine

Twitter:

[#kairospalestine](https://twitter.com/kairospalestine)

Kairos Palestine est un groupe de chrétiens palestiniens auteurs de “Un moment de vérité” – un message de Palestiniens chrétiens au monde à propos de l’occupation de la Palestine, une manifestation –de foi, d’espérance et d’amour venant du cœur de la souffrance palestinienne”, et un appel à la solidarité pour mettre fin à six décennies d’oppression. Le document a été rendu public en décembre 2009.